

PER
B-163

QUÉBEC, JANV.-FÉV. 1932
13ÈME ANNÉE—No 1-2

Department of Agriculture
Ottawa West Block
Ont. Can.

ABONNEMENT POUR L'ANNÉE: \$1.00
SIX MOIS OU TRIMESTRIELLE: 50c

La Bonne Fermière

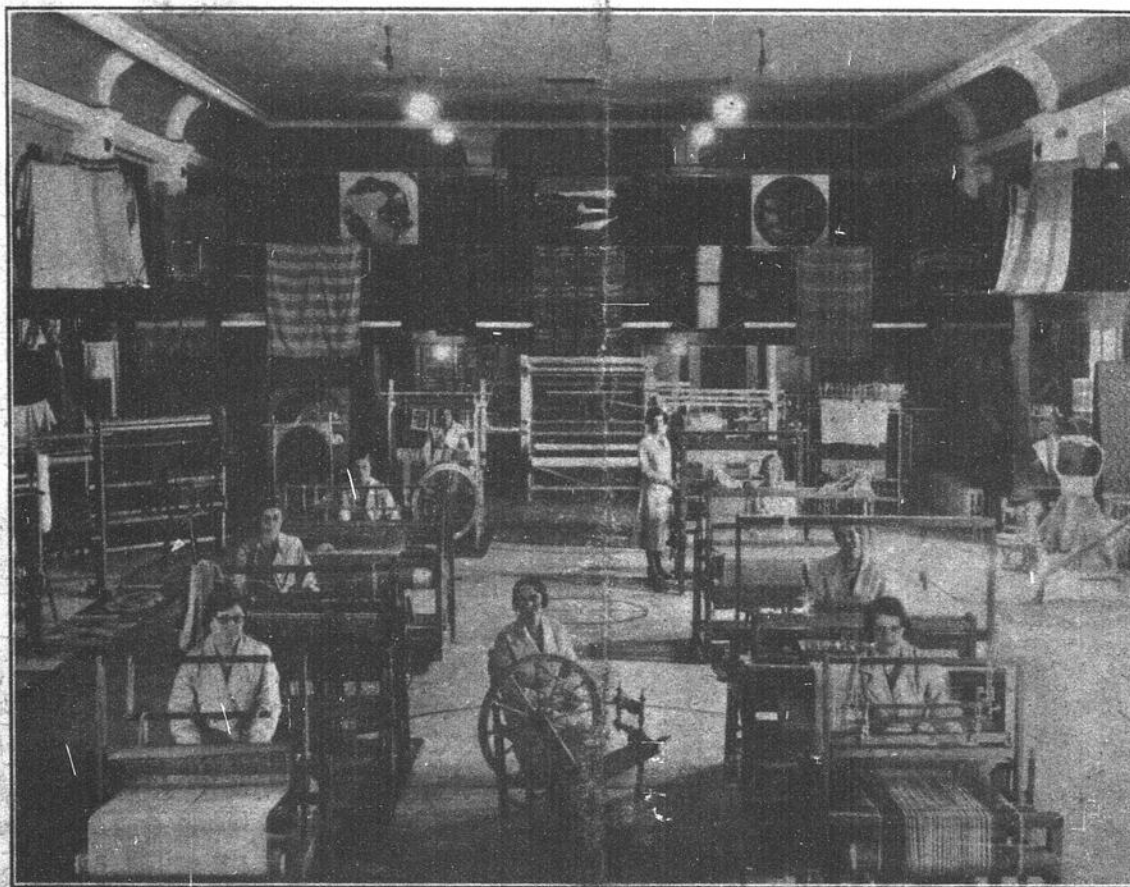
et

La Bonne Ménagère

ENREGISTRÉE

REVUE DE L'ÉCOLE ET DU FOYER

ORGANE DES CERCLES DE FERMÈRES ET DES ÉCOLES MÉNAGÈRES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC



Cet hiver, pendant que les Fermières filent et tissent à la maison, les Écoles d'industries domestiques enseignent à leurs élèves de nouveaux modèles qui seront recherchés par le commerce touristique.

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE:

LA PETITE ÉPARGNE NATIONALE, LIMITÉE

ÉDIFICE QUEBEC POWER
QUÉBEC, CANADA

Pour la Terre et le Foyer

A FIN de préparer à notre vie familiale et à notre agriculture des auxiliaires adroits, éclairés et actifs, le Département de l'Instruction Publique, par son Service d'Enseignement agricole-ménager, dirige et subventionne les écoles ménagères régionales et locales ainsi que les cours de lingerie, coupe, couture et industries domestiques.

Les Écoles Ménagères Régionales donnent aux jeunes filles une formation agricole-ménagère supérieure et décernent des diplômes en conséquence aux élèves qui complètent leurs études de perfectionnement ménager.

Le programme des Écoles Ménagères primaires n'est autre que celui du Comité catholique de l'Instruction Publique, et l'enseignement élémentaire s'y trouve enrichi de la théorie et de la pratique de l'agriculture élémentaire et de l'économie domestique qui préparent les jeunes filles à coopérer profitablement aux travaux de la ferme et à remplir le rôle de ménagères parfaites au foyer familial.

Les cours postsecondaires de coupe, couture et industries domestiques sont donnés par sept ou huit instructrices spécialisées. Les élèves, jeunes filles et mères de familles, qui en suivent assidûment la théorie et la pratique peuvent recevoir, après les examens de la deuxième année, un certificat attestant leur parfaite compétence en ces matières.

Vous êtes invitées à profiter de ces nombreux avantages mis à la disposition des familles et des élèves à l'école et après l'âge d'école.


LIONEL BERGERON,
*Secrétaire et Sous-Ministre
du Département.*

HON. C.-F. DELAGE,
Surintendant.

ALPHONSE DESILETS,
*Directeur de l'Enseignement
agricole-ménager.*

Département de l'Instruction Publique

de la Province de Québec



Département de l'Instruction Publique

de la Province de Québec

AUX ÉCOLES, COUVENTS ET ACADÉMIES QUI DEMANDENT UNE SUBVENTION COMME ÉCOLES PRIMAIRES MÉNAGÈRES

L'enseignement ménager est inscrit au programme d'études comme matière facultative à partir de la troisième année jusqu'à la sixième année inclusivement, et comme matière obligatoire pour les septième et huitième années.

La majorité des couvents voulant se prévaloir de la subvention, que le Gouvernement de cette Province a accordée jusqu'ici aux maisons d'éducation qui ont donné des cours ménagers, le Surintendant de l'Instruction Publique veut bien continuer d'accorder cette subvention aux conditions suivantes:—

A.—L'institution subventionnée devra avoir une maîtresse d'enseignement ménager munie d'un diplôme ou d'un certificat de compétence de l'une ou de l'autre des institutions suivantes: Institut Pédagogique de la Congrégation Notre Dame de Montréal; Ecoles Ménagères Provinciales de Montréal; Ecole Ménagère Régionale des Ursulines de Roberval, Lac St-Jean; Ecole Normale Classico-Ménagère de St-Pascal, comté de Kamouraska; Ecole Ménagère (anglaise) du Collège Macdonald, Ste-Anne-de-Bellevue, comté de Jacques-Cartier; Ecole Ménagère Régionale des SS. Grises de la Croix de Montebello, comté de Papineau; Ecole Ménagère Régionale des SS. de la Présentation, Sutton, comté de Brome; Ecole Ménagère Régionale des SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie, Ste-Martine de Châteauguay; Ecole Ménagère Régionale des SS. Grises de l'Hôpital Général de Montréal; Ecole Ménagère Régionale des SS. de la Providence, Ste-Ursule de Maskinongé; Ecole Ménagère Régionale des SS. du Bon Pasteur, St-Georges de Beauce; Ecole Ménagère Régionale des SS. de Ste Anne, St-Jacques l'Achigan, comté de Montcalm; Ecole Ménagère Régionale des SS. du St Rosaire, Mont-Joli, comté de Matane; Ecole Ménagère Régionale des SS. de L'Assomption, Nicolet; Ecole Ménagère Régionale des SS. de la Charité de St-Louis, Loretteville, comté de Québec; Ecole Ménagère Régionale des SS. de Ste-Croix, Nominigüe, comté de Labelle; Ecole Ménagère spéciale des SS. de Notre-Dame du Perpétuel-Secours, à St-Damien de Bellechasse; Ecole Ménagère Régionale des Filles de Jésus, Cap de la Madeleine, P. Q.

B.—Recevoir, en tout temps jugé nécessaire par le Département, la visite de l'Inspecteur de l'Enseignement ménager et se conformer à la direction de cet officier;

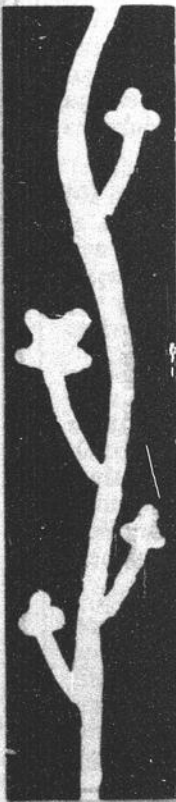
C.—Faire au Directeur de l'Enseignement ménager un rapport général annuel accompagné d'un état indiquant comment la subvention a été employée;

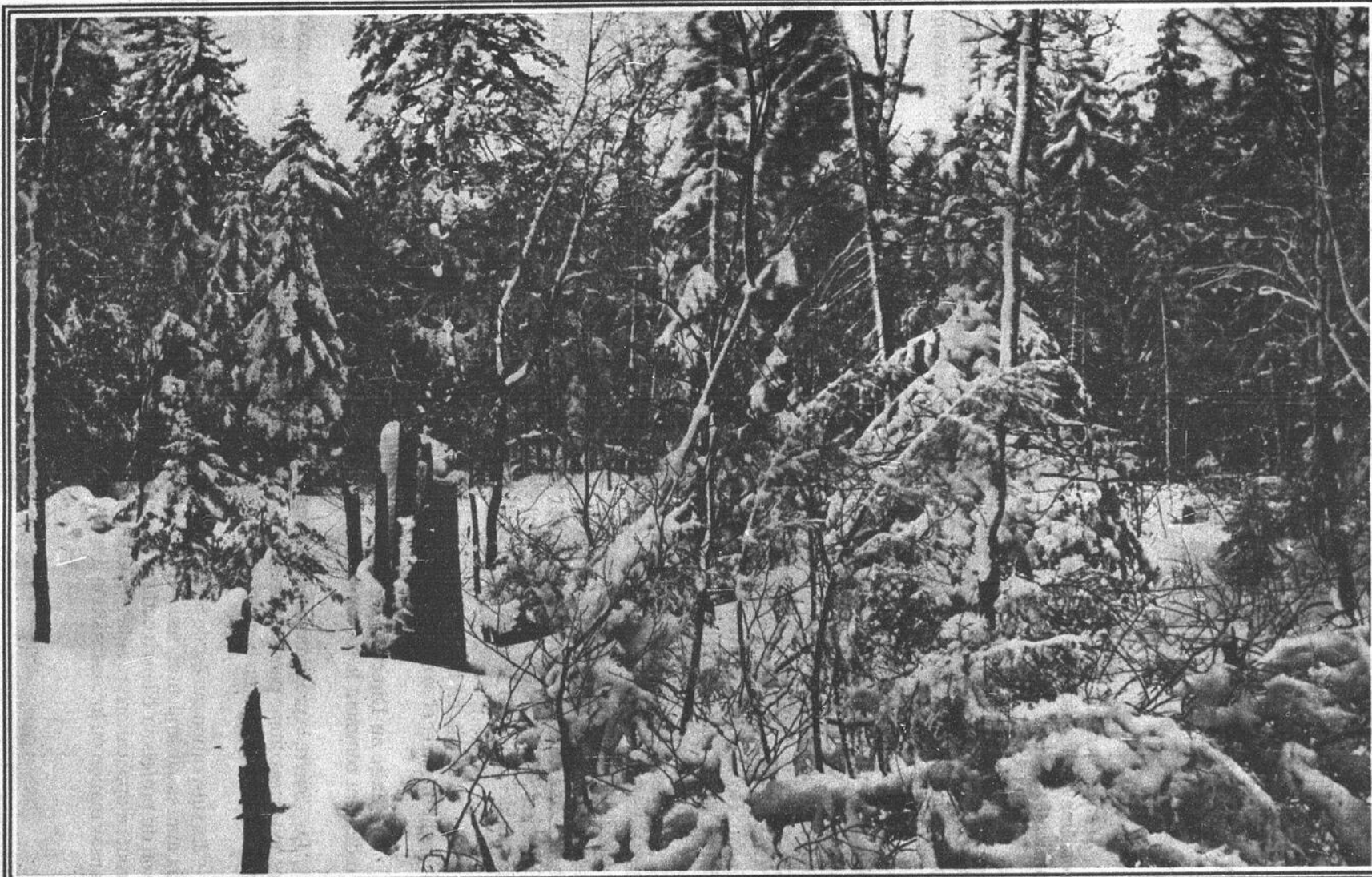
D.—Suivre le programme adopté par le Conseil de l'Instruction Publique et faire profiter toutes les élèves, externes comme pensionnaires, des cours ménagers. Il est même à souhaiter que les élèves des classes inférieures au cours moyen bénéficient de cet enseignement.

La subvention qui est de \$200. par année, durant les dix premières années et de \$100. par année pour les dix années subséquentes, sera répartie comme suit: une moitié pour aider à payer le salaire de la directrice ou du professeur d'enseignement ménager; l'autre moitié pour acheter ou entretenir le matériel requis aux cours d'application pratique. Aucune partie de la subvention ne doit être employée pour la réparation, la transformation ou la construction des bâtisses.

CYRILLE-F. DELAGE,

Surintendant de l'Instruction Publique.





Comme les bois sont beaux
Quand l'hiver les assiège
Et que leurs verts rameaux
Sont herminés de neige!.....

Courtoisie de L'Action Sociale, Limitée

LA BONNE FERMIÈRE

ET

LA BONNE MÉNAGÈRE

ENREGISTRÉE

Administrateur :
EDOUARD MARCOTTE
Chambre 300
Édifice Québec Power
Québec, Canada

Education familiale,
Economie domestique,
Agriculture, Épargne,
Sociologie et Littérature.

Directeur:
ALPHONSE DESILETS
18, rue Ste-Famille
Québec, Canada
Téléphone 2-1014

13ième année,—No 1 et 2

"Faire aimer l'existence en la rendant meilleure."

Québec, Janvier et Février 1932

Pour la Terre et le Foyer

AVEC la présente édition notre revue prend sa treizième année d'existence. A cet âge une jeune fermière et ménagère a déjà rendu et rend effectivement de nombreux services à la terre paternelle et au foyer familiale. Si elle est restée fidèle à sa naissance et à la direction imprimée par les auteurs de ses jours, la bonne fermière-ménagère devient indispensable au milieu qui l'a vue grandir.

Parce que nous avons conservé à cette revue son caractère d'apostolat rural et d'éducation familiale, et parce qu'elle est restée l'organe, l'auxiliaire et le porte-parole des Cercles de Fermières et des Ecoles Ménagères, nous sommes plus que jamais convaincu de son utilité présente. Et nous pouvons donner à nos lectrices et à nos amis l'assurance que "La Bonne Fermière et la Bonne Ménagère" vivra tant que Dieu nous prêterait vie à nous-même. Elle a traversé des périodes difficiles et elle a suragné où d'autres ont péri.

Depuis son premier numéro, janvier 1920, jusqu'à celui de janvier 1932, notre revue a suivi fidèlement la ligne de conduite qui lui fut tracée par l'élite des fermières de notre province au Congrès général des Cercles, en octobre 1919.

Elle a prêché, avec éloquence et persuasion, la fidélité à la terre natale, la défense des traditions de la race la sauvegarde de nos libertés constitutionnelles, le soutien de nos institutions religieuses, éducatives et économiques, et la conservation intégrale de cette force ethnique que fut, depuis trois cents ans, la vie paroissiale catholique et canadienne-française.

Elle a aidé puissamment à introduire dans l'opinion des éducateurs, des éducatrices et des parents, les motifs qui nous pressaient à éduquer les jeunes filles dans le sens de leurs devoirs naturels de ménagères, de maîtresses de maisons, d'épouses et de mères modèles et averties. Elle a démontré cent fois la nécessité pressante d'outiller nos couvents pour l'enseignement des sciences et de la pratique ménagères et agricoles.

Elle a orienté les groupements de fermières et inspiré nombre de travailleuses individuelles dans le retour aux industries domestiques, que l'honorable Joseph-Edouard Caron, alors ministre de l'Agriculture, avait ressuscité en poursuivant sa grande campagne de surproduction en 1918. Notre revue n'a pas cessé, pendant douze ans, de fournir des moyens techniques et

des informations propres à activer cette source nouvelle de revenus et d'économie.

Elle a préconisé, en les raisonnant, des méthodes de prévoyance, d'épargne et d'économie, urgentes en ces jours d'après-guerre; elle a fait connaître les avantages solides d'une coopération d'achat et de vente établie sur des bases de charité sociale et d'entraide mutuelle; elle a expliqué et suggéré la diffusion des caisses populaires; elle a cité fréquemment les beaux exemples de la Belgique et du Danemark.

Elle a enseigné, selon les autorités les plus sérieuses, les principes et les méthodes d'éducation familiale, de puériculture, d'aide aux mères, de soins des malades, des vieillards et des enfants; elle a intéressé les petits garçons et les petites filles à la pratique de l'horticulture, de la basse-cour, du rucher, du jardinage, de l'embellissement intérieur et extérieur du chez-soi.

Elle a publié et fait connaître les activités sans nombre des cercles de fermières et des écoles ménagères, dont l'influence est plus profonde et plus durable que bien d'autres institutions, parce que les habitudes et les connaissances, inculquées à l'enfance et à la jeunesse, se répercutent toute la vie dans les actes quotidiens.

En un mot, la revue des fermières et des ménagères modèles, la grande amie de l'école et du foyer, a accompli son œuvre avec logique, prudence et sincérité. Elle s'est mise au service des œuvres féminines qui ont pour but de garder au terroir nos générations de mieux en mieux instruites. Elle a contribué, sans bruit, mais sûrement et méthodiquement, au progrès économique d'un grand nombre. Elle a su faire aimer l'existence en la rendant meilleure.

En aidant à préparer des aides et des collaboratrices pour l'homme des champs; en laissant dans l'âme des jeunes filles des principes d'équilibre, de bon sens, de savoir-faire et d'initiative, nous savons que "La Bonne Fermière et la Bonne Ménagère" répond au programme des autorités religieuses et civiles qui ont vraiment à cœur le bien-être de la société.

Alphonse Desilets.

DANS NOS ÉCOLES MÉNAGÈRES

L'Hon. M. Delâge aux Ecoles Ménagères

LE Surintendant de l'Instruction Publique a visité, récemment, l'École Ménagère Régionale des RR. SS. de la Présentation, à Sutton, comté de Brome. Cette École supérieure a été fondée en 1911 et on lui reconnaît une influence prépondérante dans le progrès éducationnel de la jeunesse, chez nos compatriotes des Cantons de l'Est.

Cette École Ménagère Régionale donne actuellement l'instruction et l'éducation primaires, classiques et ménagères, à 143 élèves dont 86 pensionnaires et 57 externes. Le pensionnat proprement dit abrite les élèves du cours primaire ménager et l'école-annexe, connue sous le nom de "Villa Rivier" comprend les classes et les salles de démonstrations pratiques du cours de perfectionnement et de l'école d'application à la pratique ménagère modèle.

L'école d'application forme des ménagères modèles et le cours de perfectionnement, qui correspond à la dixième année du programme de l'Instruction Publique, prépare des institutrices laïques ou religieuses pour l'enseignement des sciences ménagères.

Pour la visite officielle l'hon. M. Delâge était accompagné de M. Alphonse Désilets, directeur de l'Enseignement ménager dans la province, de M. le curé Chs McGee, de M. le notaire Ulric Tarte, maire de Sutton, de M. Henri Després, président de la Commission Scolaire et de M. J.-D. Ducharme, inspecteur des écoles du district. Les distingués visiteurs adressèrent la parole à la suite des démonstrations ménagères et du dîner qui leur furent préparés par les élèves de l'école d'application et du cours primaire ménager. Cette école ménagère supérieure est l'une des mieux outillées de l'Est de la province.

Une suggestion intéressante

AU cours de l'Exposition Provinciale, nous avons eu l'avantage d'avoir un entretien avec M. l'abbé Couture, inspecteur des Ecoles Ménagères.

L'entretien est venu naturellement sur les écoles, non pas seulement sur les écoles rurales, que nous préconisons dans l'intérêt de notre Province, mais aussi sur les écoles de rang.

M. l'abbé Couture prétend, avec juste raison, que l'on devrait faire une plus grande place dans l'enseignement aux élèves qui sortent diplômées des Ecoles Ménagères.

Sans vouloir critiquer en aucune façon nos institutrices de campagne, il faut bien admettre que leur instruction, pour la plupart, a surtout porté sur les questions fondamentales de la religion, de l'arithmétique, de la grammaire, de l'histoire et de la géographie; combien, parmi elles, ont fait un cours culinaire, de travaux manuels, d'horticulture et d'aviculture, très peu, probablement.

Les élèves diplômées des Ecoles Ménagères possèdent l'enseignement complet, tel que mentionné ci-dessus, c'est-à-dire qu'en plus du cours littéraire, elles ont suivi des cours pratiques dans les différentes branches qui intéressent plus particulièrement notre jeunesse rurale.

Il nous semble, avec M. l'abbé Couture, que nos paroisses trouveraient avantage d'engager, du moins pour débiter, une élève diplômée d'une école ménagère, même si le salaire était un peu plus élevé que la moyenne actuellement payée aux institutrices, laquelle, soit dit en passant, n'est nullement encourageante pour elles.

Une institutrice apte à instruire les enfants sur l'aviculture, le jardinage, serait certainement une aide précieuse dans beaucoup de paroisses. Les notions qu'elle donnerait de ces sciences aux jeunes enfants à elle confiés, les intéresseraient davantage aux choses de la terre et seraient mieux préparés à en tirer profit.

Nos Ecoles Ménagères sont utiles, indispensables même, pourquoi les élèves qui y sont formées ne pourraient-elles pas entrer dans l'enseignement, quand elles en ont la vocation, et pourquoi aussi, ne leur paierait-on pas un salaire raisonnable, afin qu'elles s'attachent à cette noble profession, toute de mérite et de dévouement.

Il nous semble que la question vaut la peine d'être étudiée.

Aimons la belle et bonne musique

PERMETTEZ-MOI d'ouvrir "Les Sources" du Père Gratry, pour vous citer cette page où il analyse les influences étonnantes de la musique sur notre vie et nos agissements de chaque jour. "Je ne connais, dit-il, qu'un seul moyen de vrai repos dont nous ayons conservé l'usage dans l'emploi du soir: c'est la musique. "Rien ne porte aussi puissamment au vrai repos que la musique véritable. "Le rythme musical régularise en nous le mouvement, et "opère, pour l'esprit et le cœur, même pour le corps, ce "qu'opère le sommeil, qui rétablit, dans sa plénitude et son "calme, le rythme des battements du cœur, de la circulation "du sang et des soulèvements de la poitrine... La vraie "musique est sœur de la prière comme de la poésie. Son "influence recueillie, en ramenant vers la source, rend aussitôt à l'âme la sève des sentiments, des lumières et des élans... "Comme la prière et comme la poésie, avec lesquelles elle se "confond, elle élève vers le ciel, lieu du repos. Mais nous, "nous avons trouvé le moyen d'ôter presque toujours à la "musique son caractère sacré, son sens cordial et intellectuel, "pour en faire un exercice d'adresse, un prodige de vélocité "et un brillant tapage qui, loin de reposer l'âme, ne repose "pas mêmes les nerfs..."

Il y aura bientôt cinquante ans que le célèbre Oratorien, professeur en Sorbonne et membre de l'Académie Française, écrivait ces observations. Combien justes étaient ses prévisions, et comme il déplorait, aujourd'hui, l'évolution de la musique popularisée par le phonographe et la radio, surtout en Amérique!

A. D.

Il faut se renseigner

LES Ecoles Ménagères comme les Cercles de Fermières doivent posséder une bibliothèque, où les institutrices, les élèves et les personnes désireuses de se renseigner, puissent trouver des livres utiles et instructifs.

Les Ecoles Ménagères reçoivent des subventions pour outiller et aménager leurs classes d'économie domestique, et les livres et revues agricoles et ménagères sont des outillages nécessaires.

"Le Manuel du Foyer Canadien" des RR. SS. de la Congrégation, la "Flore-Manuel" du R. P. Louis-Marie O. C., "l'Histoire de Mère Saint-Raphaël", fondatrice de l'enseignement ménager au Canada, "La Bonne Fermière et la Bonne Ménagère", les manuels d'enseignement agricole et ménager de diverses communautés, devraient se trouver dans toutes les bibliothèques.

E. M.

Aux Cercles de Fermières

TABLEAU mensuel de l'emploi du temps approprié aux activités agricoles et ménagères des membres de nos Cercles de Fermières.

<i>Janvier</i>	1.—Organisation d'une tenue de livres domestique. 2.—Suggestions pour réaliser des économies.
<i>Février</i>	1.—Travaux à l'aiguille, au crochet, tricot de toutes sortes, ouvrages au métier, tapis, couvre-pieds, etc.
<i>Mars</i>	1.—Préparation des semis, couches-chaudes. 2.—Etudes et commentaires sur les différentes variétés de graines de semences. 3.—Incubation naturelle et artificielle.
<i>Avril</i>	1.—Economie Domestique. . Grand ménage d'intérieur (lavage des peintures, désinfection des lits, aération des pièces, déplacement des meubles, tapis, cadres et rideaux... Vernissage). 2.—Fabrication de savon domestique.
<i>Mai</i>	1.—Embellissement des demeures, des bâtiments, des écoles. 2.—Plantation d'arbres, redressement des clôtures, etc. 3.—Préparation du jardin potager.
<i>Juin</i>	1.—Jardinage.
<i>Juillet</i>	1.—Education des enfants adultes aux travaux ménagers, domestiques et agricoles. 2.—Organisation de l'emploi du temps pour fillettes et garçonnets.
<i>Août</i>	3.—Fête agricole gratuite. Inviter les enfants des fermières à une journée champêtre. Le comité d'amusement prépare goûter, jeux, musique, chants, rondes enfantines propres à l'éducation des jeunes.
<i>Septembre</i>	1.—Mise en conserve.—Vin domestique. 2.—Participation aux exposition locale, régionale, provinciale.
<i>Octobre</i>	1.—Entrée des légumes.—Préparation des gelées.
<i>Novembre</i>	1.—Couture générale.—Réparation et confection des vêtements pour l'hiver.—Revue des vêtements d'été.
<i>Décembre</i>	1.—Boucherie.—Provision de viande—Salaison. 2.—Préparations culinaires pour les Fêtes. . . . gâteaux aux fruits, tourtières, tartes, beignes.

Aux Ecoles Ménagères

Les Ecoles Ménagères sont invitées à nous envoyer quelques fois dans l'année des nouvelles de leurs activités qui intéresseront assurément toutes nos lectrices.



1. Au "Household Science School" du collège Macdonald.—
2 et 3. Expositions de travaux ménagers aux Ecoles Ménagères.—
4. Nos jeunes ménagères des Ecoles Régionales, aux travaux de la couture, de la broderie et du filage.—5. A l'École Technique de Québec, des cours ménagers de couture, d'hygiène, de travail de la fourrure et d'art culinaire se donnent au public féminin de Québec et du district.

ÉCHOS des CERCLES de FERMIERES

Le Cercle des Fermières de Roberval

LE Cercle des Fermières de Roberval a tenu son assemblée, ces jours derniers, à l'hôtel de ville, sous la présidence de Mme P.-A. Mercure, M. le curé J.-A. Bourgoing a bien voulu accepter d'être l'aumônier du Cercle et assister à cette séance.

Après la prière et la bienvenue d'usage à M. l'Aumônier et aux membres, Mme la Présidente donna un compte-rendu détaillé de toutes les activités du Cercle depuis sa dernière assemblée générale. C'est ainsi qu'au cours de l'été, les dames de l'"Ouvroir" ont fait dans les familles pauvres au-delà de trente visites et ont distribué à ces familles, en vêtements et en nourriture, une somme globale de \$256.00. Des livres de prix et autres secours ont aussi été envoyés à l'Orphelinat de Vauvert.

On a ensuite procédé aux élections pour un nouveau terme de trois ans et le vote au scrutin secret a donné le résultat suivant:

Présidente: Mme P.-A. Mercure.

Vice-présidente: Mme Exurie Tremblay.

Conseillères: Mmes Joseph Cossette, Alphonse Binet et Alfred Grenier.

Secrétaire-trésorière: Mlle Jeanne Bouchard.

Bibliothécaire-lectrice: Mlle Cécile Spence.

Plusieurs nouvelles mesures ont ensuite été prises par le bureau de direction, en vue de travailler encore plus efficacement dans l'avenir au soulagement des pauvres. Il a été décidé, entre autres, de faire une cueillette de vieux vêtements que les dames s'occuperont de refaire et qui seront ensuite distribués aux familles qui en auront besoin.

Madame la Présidente profite de l'occasion pour demander aux dames et demoiselles charitables qui peuvent disposer de vêtements usagés, tels que manteaux, robes, habits, paletots, chaussures, etc., de bien vouloir les faire parvenir le plus tôt possible chez Mme Philias Hamel.

Avant de clore l'assemblée, M. le curé a dit quelques bons mots de félicitations et d'encouragement, il donna quelques conseils sur les meilleurs moyens à prendre pour assurer le maintien de l'œuvre et a promis son précieux concours, en autant que ses occupations le lui permettront. Guidé par une main aussi sûre, le Cercle des Fermières de Roberval ne peut manquer de progresser.

Au Cercle de St-Pie de Guire

LES Fermières de St-Pie sont heureuses de venir présenter à leurs consœurs, leurs meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité, à l'occasion du nouvel an, tout en leur faisant part des principaux événements déroulés en 1931.

Tout d'abord la prière d'usage est faite en vue d'implorer les bénédictions du Ciel sur nos délibérations. Puis a lieu la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, lequel est approuvé.

Le 13 janvier 1931, eu lieu l'élection des directrices:

Présidente: Mme Albert Brais; vice-présidente, Mme Victor L'Heureux; secrétaire, Mme Delphis St-Onge, fils; B. lectrice, Mlle Malvina Perreault; 1ère cons., Mme Alfred Gaudette; 2ème cons., Mme Philippe Beaugard; 3ème cons., Mme Delphis St-Onge, père; organisatrices, Mlle Eva Quintal, Mlle Régina Deslandes, Mme Emile Plouffe.

En janvier et février, quatre soirées ont été organisées dans nos familles de Fermières, au profit du cercle, dévouement de Mmes Delphis St-Onge, Emile Plouffe, Charles Forand et Albert Brais. Cordial merci, augmentant notre budget de \$76.90.

19 mars.—Partie de cartes à la salle paroissiale; recette satisfaisante.

Jun.—Assemblée régulière; démonstration de macramé, par Mme Alfred Gaudette qui a été très intéressante, avec juillet nous avons à déplorer la perte d'une fermière, Mad. Hormidas Bernard, une pensée pour elle dans nos prières.

Août.—Exposition qui fut des plus satisfaisantes; parmi les choses admirables exposées à la vue du public, on remarque des étoffes et des toiles du pays, des tricots, des ouvrages de fantaisie, des catalogues, des tapis de tous genres, conserves, savons, légumes, et fruits, miel et fleurs, qui furent préparés avec propreté et bon goût, la dévouée conférencière Mlle Carbonneau, s'acquitta de sa tâche de juge à la satisfaction de tous et ensuite expliqua le pourquoi de ses jugements, ce que l'on devait améliorer dans les travaux manuels, fit des recommandations dont il faudra tenir compte la prochaine fois.

Septembre.—Notre cercle a pris part à l'exposition de Québec, avec l'honneur d'un prix.

Octobre.—Assemblée régulière démonstration de poupée de lit par Mlle Chicoine, qui a sut nous intéresser.

Novembre.—Assemblée distribution des nouveaux programmes.

Décembre.—Dans ce mois nous avons eu le chagrin de voir disparaître encore un membre Mme Alfred Robert, ne l'oublions pas dans nos prières.

Les 14, 15, 16, 17 et 18, Mme Coderre du service de l'économie domestique, était de passage à St-Pie pour donner aux Fermières des démonstrations sur les ouvrages au métier. Ces démonstrations rendent de très grands services dans nos campagnes, surtout dans un temps de crise comme celui que nous traversons. En terminant cet écrit, il n'est pas de plaisir plus grand pour moi, que d'offrir mes vœux de bonheur pour l'année 1932 à tous ceux qui dirigent cette intéressante revue: "La Bonne Fermière et la Bonne Ménagère", et à toutes les consœurs, jour heureux dans l'union de l'amour du travail, succès de toutes sortes, de ma part comme de celle de toutes les fermières de St-Pie, de Guire, Bagot.

La secrétaire,

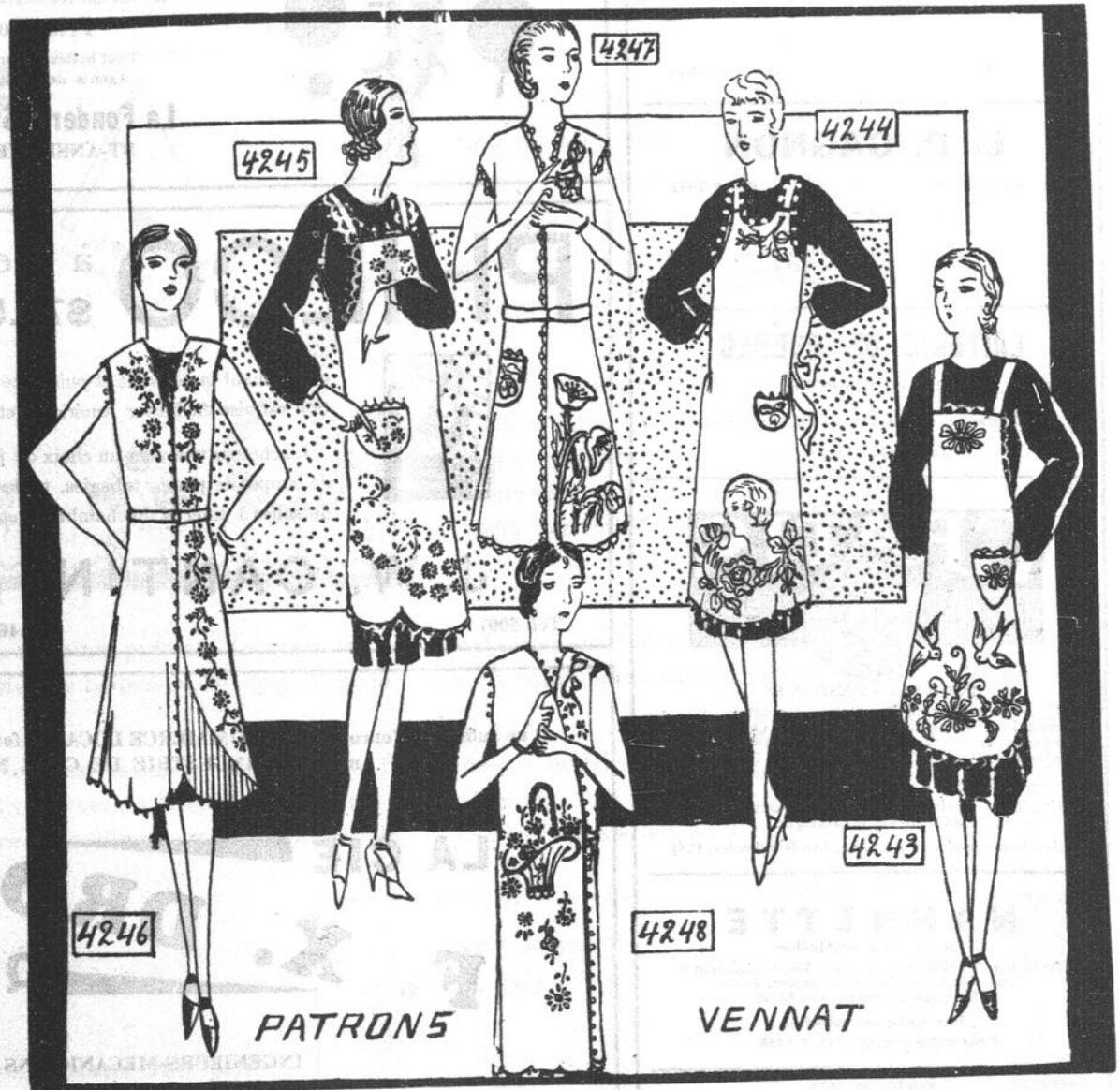
DAME DELPHIS ST-ONGE, fils.

LA BRODERIE VENNAT

TABLIERS et SMOCKES de FANTAISIE pour L'INTÉRIEUR

Il est indispensable de protéger les robes fragiles pour le travail de la maison soit par de coquets tabliers qui protègent bien le devant; soit par des smokes qui recouvrent entièrement et protègent contre tout accident. Ces smokes sont d'ailleurs d'une extrême simplicité à faire, une couture de chaque côté, une sur chaque épaule et c'est fini. Quant aux tabliers on les contourne par un point de broderie de fantaisie ou on les finit avec une dentelle.

Quelques indications sur les couleurs à employer plairont certainement à nos lectrices. No 4243 oiseaux gros bleu, marguerites jaunes et orange avec cœurs bruns. No 4244 visage chair, cheveux brun clair, roses de 3 tons de rose, feuillages vert clair et vert foncé. No. 4247 tiges vert foncé, feuilles verts clair, pavots rose foncé avec cœurs jaunes. No 4245 fleurs de toutes couleurs alternées. No 4246 courants gros bleu, avec fleurs jaune, mauve, et rose alternées. No 4248 panier brun, jaune et rose, ruban bleu.



Détails des prix.—Tabliers, chaque patron à tracer 25c, perforé, 50c, au fer chaud 35c, Etampé, sur bon coton jaune, spécial ce mois-ci seulement 20c chaque 6 pour \$1.00. Coton pour la broderie, garanti au lessivage 20c.

Smocks chaque patron à tracer 30c, perforé 60c, au fer chaud 40c. Estampé sur bon coton jaune 59c, sur broadcloth rose ou vert, ou sur coton blanc fini toile 98c. Coton de couleur pour la broderie 25c

Profitez de cette aubaine jusqu'au 30 avril l'abonnement à notre Revue Mensuelle de Broderie et Musique 12c seulement au lieu de 25. Raoul Vennat, 3770, rue St-Denis, Montréal.

Cours d'Anglais

Le pensionnat de la Congrégation Notre-Dame, de Danville, recevrait encore quelques élèves qui désireraient apprendre l'anglais. S'adresser à Révde Sr St-Jean-C., supérieure, Danville, comté Richmond.

Métier mécanique à tisser

qui conviendrait bien pour école ménagère, Cercle de Fermières ou personne qui désirerait un métier de ce genre. Facile à comprendre. Conditions et renseignements, s'adresser à Madame C. Leblond, présidente Cercle de Fermières, Ste-Marie, comté Beauce.

Dr RAYMOND PAQUIN

Spécialités: Maladies de la peau
et du cuir chevelu

17, rue St-Jean, Québec Tél. 2-5848

J. ANTONIN MARQUIS

Tél. 4-3151

PHARMACIEN CHIMISTE
171, 3e Avenue coin 5e Rue, Limolov, Québec

L. P. GAGNON

31, rue St-Pierre, Tél. 2-7552

(à la traverse de Lévis)
Médicines patentées
Articles de toilette, Parfumerie
Cigares, Cigarettes, Tabacs,
Pipes, Kodaks, Bonbons et Chocolats

LAITERIE DE QUÉBEC

JULES GINGRAS, Prop.

Lait, Beurre, Crème, Crème à la Glace Arctique

Tels. 7101-7102



POUR VOUS MESDAMES

Une bonne Montre Bracelet ou un article utile à votre cuisine. Aluminium; Lingerie, etc. Que vous pouvez gagner en peu de temps. Demandez 180 paquets de nos bonnes graines de jardin; Vendez-les 5c. et retournez le montant retiré de cette vente. Alors nous vous enverrons votre prime.

Catalogue de prime, Gratis. Ecrivez-nous aujourd'hui et demandez nos Graines et le catalogue.

Allen Nouveautés, St-Zacharie, Cté Dorchester, P.Q.

SALON DE COIFFURE

NANNETTE

421, rue St-Jean, Québec

Spécialités: Ondulation Komol, 50c. Ondulation à l'eau, 75c.; ondulation au papier, \$1.00
Ondulation permanente, \$5.00

Une visite est sollicitée

Pour appointment Tél. 2-1400

Fondée en 1876

Téléphones Magasin 2-0808w, Rés. 2-1774

I. CANTIN Enr.

Horloger-Bijoutier

Réparations de Montres, Horloges,
Bijoux, Kodaks, Etc.

ALP. CHAMBERLAND, Prop.

186, rue St-Jean Québec

Tél. 3-3101

SAILLANT & FILS

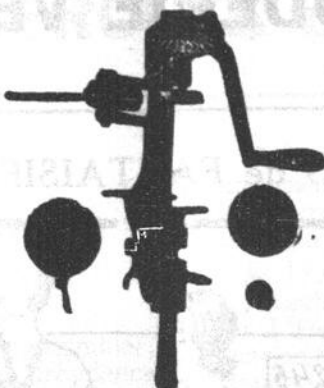
Enregistrée

Charbon Américain et Canadien

Gros et détail

301, rue Dorchester Québec

Pas de compétition possible sur les prix et la qualité, car nous manufacturons 25,000 machines par année.



"LA BONNE FERMIERE"

La Sertisseuse par Excellence

C'EST LA SEULE

qui soit munie du seul rebordeur breveté qui donne satisfaction garantie.

La seule du genre AU PAYS qui puisse fermer, couper et reborder les boîtes No 2, 2½ et 4 afin que vous puissiez vous en servir plusieurs fois pour l'utilité domestique. La vignette démontre les pièces fournies avec la machine et convenant aux différentes grandeurs de boîtes.

Prix: Complete \$14.75

Pour boîtes et couvercles demandez nos prix
Agents demandés dans chaque localité

La Fonderie St-Anselme, Limitée
ST-ANSELME, Dorchester, P. Q.

PHILCO à Sept Lampes
\$79.50 et \$99.50



comprenant la nouvelle et puissante lampe Pentode, d'une exécution exquise en Noyer Américain et en érable piqué.

L'acheteur trouvera un choix de jouets et une grande variété de lampes de piano, tabagies, tables, Chesterfield, ameublements de salles à dîner et de chambres à coucher, etc.

J. W. CANTIN

MARCHAND DE MEUBLES

Tél. 8007

446, rue ST-JOSEPH, QUÉBEC.

Il ne suffit pas d'encourager le COMMERCE LOCAL, il faut aussi favoriser de toutes manières l'INDUSTRIE DE CHEZ NOUS

LA CIE F. X. DROLET QUEBEC

INGENIEURS-MECANICIENS

Ateliers de Mécanique Générale et de Métallurgie

Fondeurs: Acier, Fonte grise, Fonte au Nickel, Cuivre et Aluminium

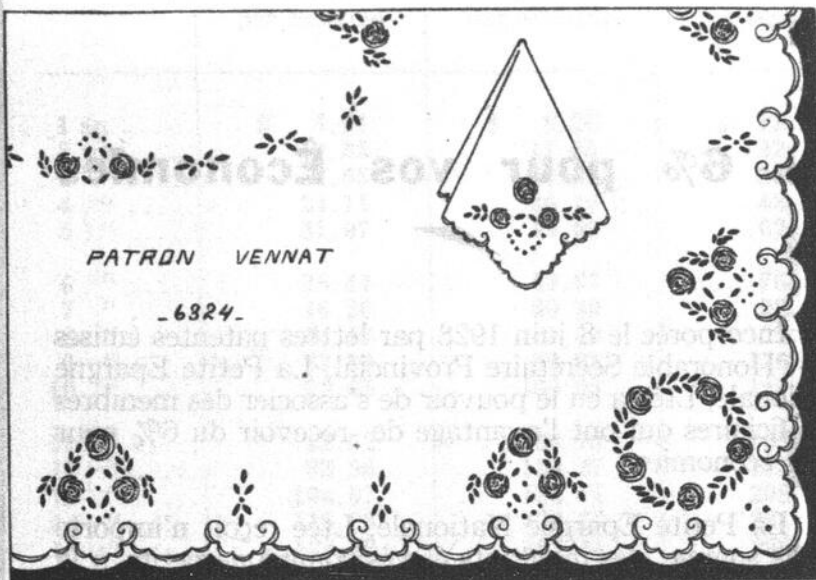
Spécialités: Ascenseurs Modernes à Passagers ou à Marchandises, Bornes-Fontaines
Pompes, Réchauds, Rectification de Cylindres, Soudure Electrique.
Les plus puissantes machines du district.

206, rue du Pont

Tél. 2-6050

LA BRODERIE VENNAT

LE LINGE DE TABLE BRODÉ



Une nappe brodée est un article indispensable dans une maison. Pour la plus simple réception, déjeuner, dîner, voir même le thé, on ne peut se dispenser de recouvrir la table d'une belle nappe blanche ou pale, gaie à l'œil et sur laquelle l'argenterie et les porcelaines donnent tout leur effet.

Le No 6324, simple et charmant, est excessivement facile à faire, soit qu'il soit exécuté entièrement plein, soit que les roses seules soient remplies et les feuilles à jour. Le feston doit être bourré et les crochets bien formés.

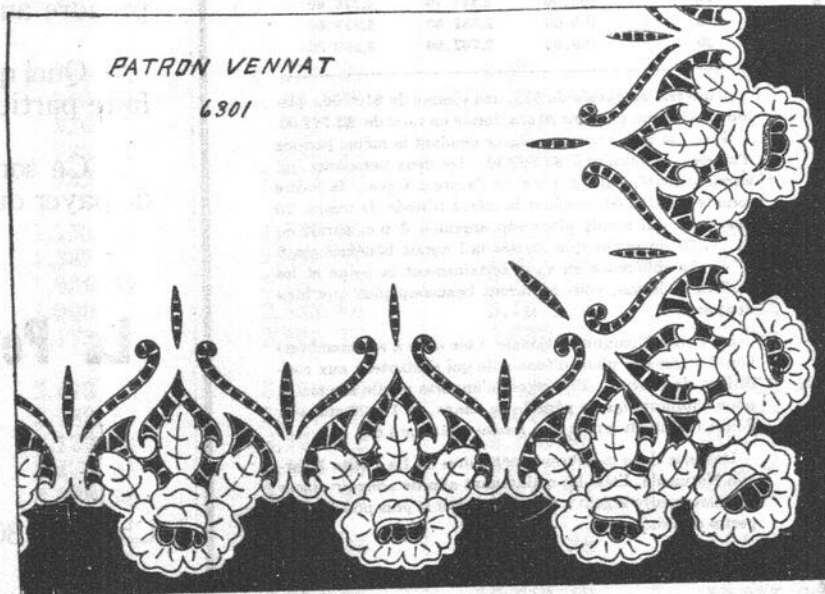
Le No 6301 en broderie romaine, présente au contraire une superbe rose entièrement à jour sur fond de bride, d'un effet très décoratif. Il n'y a rien de bourré ou de plein. Tout le dessin est entièrement contourné au point de boutonnière.

Détails des prix.—Le coût est le même pour l'un ou l'autre de ces modèles. Patrons à tracer 30c chacun, perforé 65c, au fer chaud complète 2 x 2½ verges \$1.00. Estampée sur meilleur coton fini toile Wabasso 2 x 2½ verges \$4.50. 2 x 3 verges \$5.00. Sur pure toile blanche ou superbe toile huître 2 x 2½ verges \$7.00, 2 x 3 verges \$8.50.

Serviettes assorties, patron à tracer 18c, perforé 30c, au fer chaud 3 pour 25c.

Une douzaine de 17 pcs estampées sur coton fini toile wabasso \$3.00, sur pure toile blanche ou huître \$4.75.

Coton M.F.A., blanc ou éru pour la broderie \$1.75.



Profitez de cette aubaine jusqu'au 30 avril l'abonnement à notre Revue Mensuelle de Broderie et Musique 12c seulement au lieu de 25. Raoul Vennat, 3770, rue St-Denis, Montréal.

La Petite Epargne Nationale, Limitée

PRÉSIDENT: Louis Morin, président du Conseil Central des Unions Nationales Catholiques du District de Québec

ADMINISTRATEUR:
Ed. Marcotte

Pertes D'intérêts

Tableau comparatif d'une somme de \$100.00 placée tous les ans, pendant 20 ans, à intérêts composés de 3 p. c. et 6 p. c.

ANNEE	EPARGNE ANNUELLE	VALEUR TOTALE à 3 p. c.	VALEUR TOTALE à 6 p. c.
1	\$100.00	\$103.00	\$106.00
2	100.00	209.10	218.40
3	100.00	318.40	337.50
4	100.00	430.90	463.70
5	100.00	546.80	597.50
6	100.00	666.20	739.40
7	100.00	789.20	889.70
8	100.00	915.90	1,049.10
9	100.00	1,046.40	1,218.10
10	100.00	1,180.80	1,397.20
11	100.00	1,319.20	1,587.00
12	100.00	1,461.80	1,788.20
13	100.00	1,608.60	2,001.50
14	100.00	1,759.90	2,276.60
15	100.00	1,915.70	2,467.30
16	100.00	2,076.20	2,721.30
17	100.00	2,241.40	2,990.60
18	100.00	2,411.70	3,276.00
19	100.00	2,587.00	3,578.60
20	100.00	2,767.90	3,899.30

A intérêts composés de 3%, une somme de \$100.00, placée tous les ans, pendant 20 ans, forme un total de \$2,767.60. A 6 p.c., la même somme, placée pendant la même période d'années, se totalise à \$3,899.30. De deux personnes qui auraient placé, l'une à 3 p.c. et l'autre à 6 p.c., la même somme de \$100.00, pendant la même période de temps, 20 ans, celle qui aurait placé son argent à 3 p.c. aurait eu \$1,131.70 de moins que l'autre qui aurait bénéficié du 6 p. c. La différence en vaut certainement la peine et les chiffres ci-dessus, vous en diront beaucoup plus que bien des paroles.

La Petite Epargne Nationale, Ltée offre à ses membres-bénéficiaires des plans d'économie qui s'adaptent aux conditions de chacun. Elle reçoit n'importe quelle somme et pour n'importe quelle période de temps, de 1 à 20 ans, elle donne un intérêt qui ne sera jamais inférieur à 6 p. c.

Devenez donc membres-bénéficiaires de La Petite Epargne Nationale, Ltée dès maintenant afin de pouvoir placer sûrement votre argent à 6 p. c. et éviter le plus possible des pertes d'intérêts.

Du 6% pour vos Économies

Incorporée le 8 juin 1928 par lettres patentes émises par l'Honorable Secrétaire Provincial, La Petite Epargne Nationale, Ltée a eu le pouvoir de s'associer des membres bénéficiaires qui ont l'avantage de recevoir du 6% pour leurs économies.

La Petite Epargne Nationale, Ltée reçoit n'importe quelle somme, des montants élevés comme de petits, à la semaine, au mois ou par année, pour n'importe quelle période de temps, jusqu'à 20 ans.

Toute personne, quel que soit son âge, peut en faire partie.

Les membres qui ne peuvent continuer leurs versements ne sont pas radiés et ne perdent point leurs dépôts.

Les membres ont part aux bénéfices sans cependant prendre aucune responsabilité.

Quel que soit l'endroit où vous demeurez, vous pouvez faire partie de La Petite Epargne Nationale, Ltée.

Ce sont nos contrats à termes qui nous permettent de payer du 6% et nous mettent à l'abri de toute course.

La Petite Épargne Nationale, Ltée

EDIFICE QUEBEC POWER

Chambre 300

QUÉBEC

Tél. 7981

(Voir page 8)

LA PETITE EPARGNE NATIONALE, Limitée

COMMENT L'ARGENT S'ACCUMULE A 6%

A la fin de	\$5.20 par année ou 10cts par semaine	\$7.80 par année ou 15cts par semaine	\$10.40 par année ou 20cts par semaine	\$13.00 par année ou 25cts par semaine	\$26.00 par année ou 50cts par semaine	\$39.00 par année ou 75cts par semaine
1 an.....	\$ 5.51	\$ 8.26	\$ 11.02	\$ 13.78	\$ 27.56	\$ 41.34
2 ans.....	11.35	17.03	22.71	28.39	56.78	85.17
3 ".....	17.55	26.32	35.10	43.87	87.75	131.62
4 ".....	24.11	36.16	48.22	60.28	120.56	180.84
5 ".....	31.07	46.60	62.14	77.67	155.35	233.02
6 ".....	38.44	57.67	76.89	96.12	192.24	288.36
7 ".....	46.26	69.39	92.52	115.66	231.32	346.98
8 ".....	54.55	81.82	109.10	136.38	272.76	409.14
9 ".....	63.34	95.01	126.68	158.35	316.70	475.05
10 ".....	72.65	108.98	145.30	181.63	363.27	544.90
11 ".....	82.52	123.78	165.04	206.31	412.62	618.93
12 ".....	92.98	139.47	185.97	232.46	464.93	697.39
13 ".....	104.07	156.11	208.15	260.19	520.39	780.58
14 ".....	115.83	173.75	231.67	289.58	579.17	868.76
15 ".....	128.29	192.44	256.59	320.74	641.49	962.24
16 ".....	141.50	212.26	283.01	353.76	707.53	1,061.30
17 ".....	155.51	233.26	311.02	388.77	777.55	1,166.33
18 ".....	170.35	255.52	340.70	425.88	851.76	1,277.64
19 ".....	186.08	279.13	372.17	465.21	930.43	1,395.65
20 ".....	202.76	304.14	405.52	506.90	1,013.81	1,520.72
A la fin de	\$52.00 par année ou \$1.00 par semaine	\$104.00 par année ou \$2.00 par semaine	\$156.00 par année ou \$3.00 par semaine	\$208.00 par année ou \$4.00 par semaine	\$260.00 par année ou \$5.00 par semaine	\$520.00 par année ou \$10.00 par semaine
1 an.....	\$ 55.12	\$ 110.24	\$ 165.36	\$ 220.48	\$ 275.60	\$ 551.20
2 ans.....	113.56	227.13	340.70	454.27	567.84	1,135.68
3 ".....	175.50	351.00	526.50	702.00	877.50	1,755.00
4 ".....	241.12	482.24	723.37	964.49	1,205.62	2,411.24
5 ".....	310.70	621.40	932.10	1,242.80	1,553.50	3,107.00
6 ".....	384.48	768.97	1,153.46	1,537.95	1,922.44	3,844.88
7 ".....	462.64	925.28	1,387.93	1,850.57	2,313.22	4,626.44
8 ".....	545.53	1,091.06	1,636.59	2,182.12	2,727.66	5,455.32
9 ".....	633.41	1,266.82	1,900.23	2,533.64	3,167.06	6,334.12
10 ".....	726.54	1,453.08	2,179.63	2,906.17	3,632.72	7,265.44
11 ".....	825.24	1,650.48	2,475.72	3,300.96	4,126.20	8,252.40
12 ".....	929.86	1,859.72	2,789.59	3,719.45	4,649.32	9,298.64
13 ".....	1,040.78	2,081.56	3,122.34	4,163.12	5,203.90	10,407.80
14 ".....	1,158.35	2,316.70	3,475.05	4,633.40	5,791.76	11,583.52
15 ".....	1,282.99	2,565.99	3,848.98	5,131.98	6,414.98	12,829.96
16 ".....	1,415.07	2,830.15	4,245.22	5,660.30	7,075.38	14,150.76
17 ".....	1,555.11	3,110.22	4,665.33	6,220.44	7,775.56	15,551.12
18 ".....	1,703.52	3,407.04	5,110.56	6,814.08	8,517.60	17,035.20
19 ".....	1,860.87	3,721.74	5,582.61	7,443.48	9,304.36	18,608.72
20 ".....	2,027.63	4,055.27	6,082.90	8,110.54	10,138.18	20,276.36

LA PETITE ÉPARGNE NATIONALE, LIMITÉE

GARANTISSEZ-VOUS DES REVENUS POUR L'AVENIR

Par des "Économies basées sur systèmes"

Profitez des avantages que vous offre "La Petite Épargne Nationale, Ltée"

DU SIX POUR CENT

DES ÉCONOMIES DE			VOUS DONNERONT DES REVENUS DE		
Par année	Pendant	Total	Par année	Pendant	Total
\$ 365.00	20 ans	\$ 7,300.00	\$ 1,168.00	20 ans	\$ 23,360.00
"	15 "	5,475.00	872.35	15 "	13,085.25
"	10 "	3,650.00	653.35	10 "	6,533.50
"	5 "	1,825.00	485.45	5 "	2,427.25
\$ 300.00	20 ans	\$ 6,000.00	\$ 960.00	20 ans	\$ 19,200.00
"	15 "	4,500.00	717.00	15 "	10,755.00
"	10 "	3,000.00	537.00	10 "	5,370.00
"	5 "	1,500.00	399.00	5 "	1,995.00
\$ 260.00	20 ans	\$ 5,200.00	\$ 832.00	20 ans	\$ 16,640.00
"	15 "	3,900.00	621.40	15 "	9,321.00
"	10 "	2,600.00	465.40	10 "	4,654.00
"	5 "	1,300.00	345.80	5 "	1,729.00
\$ 208.00	20 ans	\$ 4,160.00	\$ 665.60	20 ans	\$ 13,312.00
"	15 "	3,120.00	497.12	15 "	7,456.80
"	10 "	2,080.00	372.32	10 "	3,723.20
"	5 "	1,040.00	276.64	5 "	1,383.20
\$ 200.00	20 ans	\$ 4,000.00	\$ 640.00	20 ans	\$ 12,800.00
"	15 "	3,000.00	478.00	15 "	7,170.00
"	10 "	2,000.00	358.00	10 "	3,580.00
"	5 "	1,000.00	266.00	5 "	1,330.00
\$ 180.00	20 ans	\$ 3,600.00	\$ 576.00	20 ans	\$ 11,520.00
"	15 "	2,700.00	430.20	15 "	6,453.00
"	10 "	1,800.00	321.20	10 "	3,212.00
"	5 "	900.00	239.40	5 "	1,197.00
\$ 156.00	20 ans	\$ 3,120.00	\$ 499.20	20 ans	\$ 9,984.00
"	15 "	2,340.00	372.84	15 "	5,592.60
"	10 "	1,560.00	279.24	10 "	2,792.40
"	5 "	780.00	207.48	5 "	1,037.40
\$ 120.00	20 ans	\$ 2,400.00	\$ 384.00	20 ans	\$ 7,680.00
"	15 "	1,800.00	286.80	15 "	4,302.00
"	10 "	1,200.00	214.80	10 "	2,148.00
"	5 "	600.00	159.60	5 "	798.00
\$ 104.00	20 ans	\$ 2,080.00	\$ 332.80	20 ans	\$ 6,656.00
"	15 "	1,560.00	248.56	15 "	3,728.40
"	10 "	1,040.00	186.16	10 "	1,861.60
"	5 "	520.00	138.32	5 "	691.60
\$ 100.00	20 ans	\$ 2,000.00	\$ 320.00	20 ans	\$ 6,400.00
"	15 "	1,500.00	239.00	15 "	3,585.00
"	10 "	1,000.00	179.00	10 "	1,790.00
"	5 "	500.00	133.00	5 "	665.00
\$ 75.00	20 ans	\$ 1,500.00	\$ 240.00	20 ans	\$ 4,800.00
"	15 "	1,125.00	179.25	15 "	2,688.75
"	10 "	750.00	134.25	10 "	1,342.50
"	5 "	375.00	99.75	5 "	498.75
\$ 52.00	20 ans	\$ 1,040.00	\$ 166.40	20 ans	\$ 3,328.00
"	15 "	780.00	124.28	15 "	1,864.20
"	10 "	520.00	93.08	10 "	930.80
"	5 "	260.00	69.16	5 "	345.80
\$ 50.00	20 ans	\$ 1,000.00	\$ 160.00	20 ans	\$ 3,200.00
"	15 "	750.00	119.50	15 "	1,792.50
"	10 "	500.00	89.50	10 "	895.00
"	5 "	250.00	66.50	5 "	332.50
\$ 25.00	20 ans	\$ 500.00	\$ 80.00	20 ans	\$ 1,600.00
"	15 "	375.00	59.75	15 "	896.25
"	10 "	250.00	44.75	10 "	447.50
"	5 "	125.00	33.25	5 "	166.25
\$ 20.00	20 ans	\$ 400.00	\$ 64.00	20 ans	\$ 1,280.00
"	15 "	300.00	47.80	15 "	717.00
"	10 "	200.00	35.80	10 "	358.00
"	5 "	100.00	26.60	5 "	133.00
\$ 10.00	20 ans	\$ 200.00	\$ 32.00	20 ans	\$ 640.00
"	15 "	150.00	23.90	15 "	358.50
"	10 "	100.00	17.90	10 "	179.00
"	5 "	50.00	13.30	5 "	66.50

L'ÉPARGNE

DANS L'ACHAT D'UNE AUTOMOBILE

"FORD" EST LA MACHINE
RECONNUE LA PLUS ÉCONO-
MIQUE ET NOUS POUVONS LA
COMPARER A TOUTE AUTO-
MOBILE DE LUXE

J. A. T. LAMBERT

Représentant

85, rue Notre-Dame-des-Anges

33, rue de la Couronne

Tél. 8102

Québec



FONDÉE EN 1910

ÉCOLE TECHNIQUE DE QUÉBEC

185, BOULEVARD LANGELIER, QUÉBEC

TÉLÉPHONE 3-3310

Institution subventionnée conjointement par le Gouvernement Provincial et la Cité de Québec.

PRÉPARATION AUX CARRIÈRES INDUSTRIELLES

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE

ENSEIGNEMENT MANUEL

Principales Matières Enseignées:

Cours PRATIQUES:

Mécanique d'ajustage
Mécanique d'automobile
Forge
Traitement des aciers (Trempe, Cémentation)
Soudure autogène
Maréchalerie
Fonderie
Menuiserie, Charpente
Modèlerie
Électricité
Plomberie, Chauffage
Pose de la brique
Chauffage des chaudières
Peinture

Cours THÉORIQUES:

Arithmétique
Algèbre
Géométrie, Trigonométrie
Chimie
Physique
Mécanique appliquée
Électricité
Dessin de construction
Dessin mécanique
Dessin (ferblanterie et chaudronnerie)
Calcul et contrôle des mélanges du béton (y compris des démonstrations pratiques)
Radio

Prospectus et renseignements additionnels sur demande

Les inscriptions peuvent se faire par lettre

PHILIPPE METHÉ, DIRECTEUR

A Waterville

CE Cercle de Fermières de Waterville, quoique petit et encore bien jeune, n'a pas chômé cette année. Outre ses assemblées trimestrielles il a organisé en février 1931 une partie de cartes au profit de l'église qui a rapporté la jolie somme de \$69.00.

En mai, nous avons assisté à une conférence avicole, donnée à l'Hôtel-de-Ville par le Docteur Rajotte, accompagné de M. Gervais, aviculteur, et de M. Roy du département avicole. Ce dernier illustra par l'écran la conférence du Docteur en y ajoutant quelques vues récréatives.

Du 8 au 12 juin nous avons bénéficié des cours de tissage donnés par Mlle A. Brunet, du département des Arts Domestiques.

Malgré l'inclémence de la température beaucoup de dames et de demoiselles ont suivi toutes les démonstrations avec un intérêt croissant.

Le 30 juin avait lieu notre concours de puériculture, MM. les docteurs O. Noël et J.-E. Hébert, dentiste, de Sherbrooke, avaient bien voulu accepter de venir juger les trente-quatre bébés inscrits. Ils ont été aidés dans ce travail par Mlle A. Champoux, du département de l'Economie Domestique. Inutile de dire que ce concours a été très apprécié par toutes les Dames et que les bébés en ont largement profité. Les médecins n'ont rien ménagé de leur temps ou de leur attention pour faire des examens sérieux et donner des conseils discrets et judicieux.

Le 10 septembre a eu lieu notre exposition Mlle A. M. Samson du département est venue pour la juger. Elle s'est acquittée de sa charge à la satisfaction de toutes les exposantes.

Les dames fermières ont surtout profité des remarques qu'elle a faites touchant les raisons qui ont valu les premiers prix aux heureuses concurrentes et signalé en quoi tous les travaux pourraient y gagner.

M. l'agronome C.-E. Rioux se chargea de juger les légumes. Ils étaient mieux choisis que par le passé et mieux présentés.

Le 22 novembre avait lieu la dernière assemblée de l'année 1931. Après avoir donné le résumé des activités du cercle, nous avons fait le compte rendu de la reddition des comptes qui avaient été audités par M. le curé qui encouragea comme toujours les fermières à s'occuper de cette belle œuvre.

Le cercle, malgré la crise des temps présents, se propose de remplir cette année un programme au moins égal à celui de l'an dernier.

Le 10 décembre le cercle prenait part à une jolie fête agricole paroissiale qui eut lieu à l'Hôtel-de-Ville. Il y eut chant, musique, déclamations et même giges du bon vieux temps. Il y avait salle comble. M. S. Boily, du département d'Ottawa et M. Boivin, inspecteur des agronomes du département de Québec, nous ont honorés de leur présence.

M. Boivin nous donna d'abord une conférence sur le programme qu'il se propose de suivre dans les cantons de l'Est. Il a fait une aimable allusion à notre Cercle de Fermières. Si les dames s'intéressent beaucoup à leur cercle, elles s'intéresseront aussi à celui des fermiers ce qui sera un gage de succès assuré. M. S. Boily fit une revue de la situation du cercle des jeunes éleveurs et attribue le succès ou l'insuccès du cultivateur à la plus ou moins intelligente et intéressée collaboration de son épouse.

Le secrétaire,

A. VEILLEUX.

Ste-Anne-des-Monts

AU commencement d'une nouvelle année, un retour sur les activités de celle écoulée, s'impose, il nous semble, afin de bien se rendre compte s'il y a eu recul ou progrès dans l'accomplissement des articles au programme, dont les principaux étaient les concours: de poulailler, de jardins, de conserves.

Sous le rapport des jardins, ceux pouvant être comptés comme de vrais jardins potagers, fournissant suffisamment de légumes pour les besoins d'alimentation de la famille, auraient pu être plus nombreux, surtout à une époque de malaises économiques comme celle que nous traversons où il y aurait eu avantage pour beaucoup à faire ample provision afin de parer aux difficultés présentes.

Le concours de conserves n'a réuni que 12 concurrentes avec un total de 91 pots échantillons.

Le concours de poulailler n'a pas eu de suite.

Un concours de bébés réunit 36 poupons dont le diagnostic en général fut satisfaisant.

Notre cercle fut gratifié au cours de l'année d'une intéressante conférence par M. Bardou; de cours de coupe par Mlle Laliberté, lesquels ont suscité beaucoup d'intérêt au grand nombre de personnes, fermières et autres, qui les ont suivis assidûment.

Mme Chamard revint donner une série de démonstrations sur le métier à tisser dont nous espérons voir les bons effets dans un avenir prochain.

Des travaux préliminaires à l'embellissement des classes furent exécutés au printemps et ils seront poursuivis activement à la prochaine saison.

Le concours d'épargne des jeunes et le souper habituel du lundi de Pâques eurent tout le succès possible.

Avec le programme peu chargé et pratique de la présente année, il y a lieu d'espérer une recrudescence d'activité et de bonne volonté de la part des membres; il comporte:

1. Continuation du concours de jardins, s'il y a suffisamment de membres qui se conforment aux conditions requises pour un tel concours.
2. Concours de poulaillers qui sera mis à exécution si un nombre suffisant le réclame.
3. Concours à chaque réunion, comme moyen pratique d'éducation et d'encouragement à assister aux assemblées, avec distribution de prix au montant de \$1.50 chacun. Ces concours sont répartis comme suit: Janvier: Bas et mitaines pour homme, Février: Confection dans du vieux. Mars: Pièce sur un habit (pantalon ou blouse). Avril: Confection de bas dans une autre paire plus grande. Mai: Costume de dame en flanelle légère. Juin: Couvre-pied en indienne piqué à la main. Juillet: Pantoufles tricotées à la main. Août: Béret et foulard du même modèle.

Tous les tricots devront être tricotés à la main et de laine du pays.

La fête ordinaire des enfants à Noël sera remplacée par des secours aux pauvres jusqu'au montant de \$20.00.

Pour terminer, nous désirons rappeler à nos fermières les obligations que leur crée la situation pénible dans laquelle se débat l'humanité, qui amène un pli soucieux au front de tous ceux qui, de près ou de loin, sont appelés à apporter leur part de contribution au relèvement moral de la société, car, quoi qu'on en pense et l'on en dise, c'est assurément à une crise plutôt d'ordre moral que nous avons à faire face actuellement. Or, l'influence de la femme jouera un grand rôle dans la solution du problème d'éducation qui s'impose pour amener la jeune génération surtout à avoir une conception juste de la vie et des devoirs qu'elle impose. Le bon Dieu nous a donné sa loi, et il l'a donnée pour longtemps... pour toujours, et cela est si vrai, que personne ne peut s'en affranchir impunément; si l'on parcourt le cycle des siècles, l'on constate que

chaque fois que l'humanité s'est mise en révolte contre cette loi de son créateur, que l'on peut résumer dans ces deux mots: "travail et sacrifice", chaque fois, Il s'est chargé de la ramener dans la voie sage, selon ses vues, qu'Il lui a tracée.

A notre époque troublée où souffle de toutes parts cet esprit d'indépendance et de jouissances qui exerce tant d'emprise sur les individus lesquels, dans une course folle vers la satisfaction de leurs exigences, se plongent tête baissée vers l'abîme, sans se demander ce que sera le lendemain, il appartient à la femme, à la mère de famille tout particulièrement, d'arrêter la marche du flot destructeur par le bon exemple d'abord et la persuasion ensuite. Oui, il faut arriver à convaincre notre peuple de la nécessité de revenir à la pratique des vertus ancestrales: travail, sacrifice, économie, si, par ces moyens, au milieu de difficultés nombreuses et ardues, nos premiers colons ont réussi à faire le pays et à vivre heureux, à plus forte raison, la génération montante, en s'inspirant elle aussi de ces principes, parviendra-t-elle à vaincre les difficultés du présent et à assurer la prospérité future de notre beau Canada où, de tous côtés, l'on viendra chercher paix et bonheur, où enfin le Canadien sera heureux de vivre à l'ombre de son Clocher et du Drapeau !

Je voudrais que toutes nos Fermières comprissent le beau rôle qu'elles ont à jouer pour réaliser l'idéal commun et qu'elles se missent à l'œuvre sans tarder.

C'est là le vœu que je formule au début de la nouvelle année et que j'adresse avec confiance aux consœurs en général.

MARIE-LOUISE BOUCHARD, Secrétaire.

Ste-Rose de Laval

S'IL est une œuvre sociale, où nos bonnes traditions sont conservées, c'est bien par les membres des Cercles des Fermières.

Continuant comme par le passé à fêter la traditionnelle fête de la Ste-Catherine, les membres du Cercle de Ste-Rose, sous la direction de Mlle Anna Ouimet et avec le concours de Mlle Albertine Martin, directrice de l'Association Dramatique de Montréal et deux de ses camarades, ont remporté un grand succès, dans un folklore, donné à la salle paroissiale, qui était tout à fait comble.

M. le curé Demers, Aumônier de notre Cercle, ainsi que M. l'abbé Beaulieu, vicaire de la paroisse, honorèrent de leur présence cette soirée. M. le Curé, ainsi que M. Charbonneau, agronome du comté, firent des allocutions favorisant le cercle, en encourageant le public, à en devenir membres.

Un magnifique programme de chants, danses anciennes, opérettes accompagnées de piano, violon et accordéon, fut très apprécié, et mérita les applaudissements de la foule, ajoutant à ceci, la bonne tire canadienne, qui y fut distribué largement.

La soirée débuta par un solo de violon, exécuté par M. Zéphirin Thibault, accompagné au piano par Mlle Rita Ouimet, organiste de la paroisse.

Suivirent: une opérette: "Brouillées à mort", dont les actrices surent s'acquitter admirablement, mentionnons: Madame (Dr) Desroches dont la gracieuseté s'est déjà signalée maintes fois, à l'admiration de l'auditoire, Mme Harry Richardson et Mme Emile LeBel, toujours agréables et bien naturelles incarnèrent très bien leur personnage, et méritèrent une large part du succès. Mlle Maria Cloutier, et les jeunes amies de Virginie, Mmes Aldéric Joly et Honoré Naud; Mlles Rollande Sauriol, Alice Dutrisac, Hélène Joly, Berthe Leclair, Rollande Verdon, Pierrette Ouimet et Germaine Coghlan, interprétèrent aussi leurs rôles agréablement.

La pièce, "Les Deux Bavardes", interprétée par Mlles Albertine Martin et Rosine Aubé, artistes distinguées, et bien connues du public, s'acquittèrent de leurs rôles parfaitement.

Le chant "Les Pifferaris, duo par Mlles Pierrette Ouimet, costumée en bohémienne, et Germaine Coghlan, en petite négresse, furent bien applaudies, et en rappel, dansèrent le "Charlestown", exécuté avec beaucoup de verve.

La chanson "Le Sabotier," œuvre du regretté "M. l'abbé Alfred Sauvé, musicien de renom (malheureusement trop peu connu parmi nous), dont nous travaillons à faire revivre les chants religieux et profanes, qui sont de véritables chefs-d'œuvre, et à toutes circonstances, nous nous proposons de les faire connaître davantage.

Ce chant fut exécuté, par MM. Joseph Auclair et Edouard Marcoux, personnifiant les deux cordonniers costumés, imitant, les gestes du métier, cognant en *re-semellant* une chaussure, furent acclamés.

Le clou de la soirée fut les danses anciennes, dont la plupart des participants étaient d'authentiques campagnards, costumés du temps jadis.

Y prirent part: Mme Joseph Lacroix, M. Adélarde Labelle, Mme Charles Chartrand, M. Théophile Dubé, Mme Alphonse Joly, M. Zéphirin Thibault, Mme Fabien Labelle et M. Edouard Marcoux.

De l'aveu de ceux qui étaient présents, jamais ils n'avaient été témoins d'une fête et d'une réunion aussi gaies, et aussi enthousiastes, ce qui prouve toujours, que les Canadiens ont le talent de savoir s'amuser, en faisant revivre les mœurs d'antan.

Tous se séparèrent en emportant, un agréable souvenir de ce folklore intime.

ANNA OUIMET,
Sec.-Trés.

St-André de Kamouraska

NOTRE cercle des Dames Fermières se réunissait, en fin d'année pour une soirée de cartes. Notre bon curé a si finement invité ses paroissiens à encourager cette œuvre, qu'un grand nombre s'empressèrent d'accourir malgré la crise financière que nous traversons, et suivirent l'exemple de M. le curé qui voulut bien nous honorer de sa présence.

Huit parties de cartes furent jouées. Le prix d'assistance un beau crucifix, don généreux de M. le curé, fut gagné par M. Léger Beaulieu, d'autres jolis prix furent aussi distribués.

Le Cercle ayant reçu un set de coutellerie d'une maison de commerce de Montréal, le mit en rafla et fut gagné par Mme C.-A.-R. Desjardins. Cette dame, toujours généreuse, dans l'intérêt du Cercle, fit don du set de coutellerie pour être vendu à l'encan chinois. Cette fois, M. Arsène Raymond fut l'heureux gagnant.

A l'occasion de la fête de Ste-Catherine on distribua, tire, sucre à la crème, fudge et toute sorte de bonnes sucreries pour délecter le palais des gourmets.

Le surplus de ces bonnes choses fut vendu au profit du cercle.

Parmi les visiteurs étrangers, nous avons remarqué Mme C. Bouchard, Mlle Bouchard, M. et Mme Gérard Ouellet, Mmes G. Raymond et Hudon, tous de St-Denis.

Après s'être amusés jusqu'à une heure assez avancée, on termina la soirée par le chant en chœur "O Canada".

Les Dames Fermières remercient chaleureusement M. le curé, Mme Desjardins pour don généreux, tous ceux et celles qui ont assisté à notre soirée et les personnes qui ont prêté leur concours dans l'organisation de cette réunion.

UN TÉMOIN.

Au Cercle de Saint-Jean-Port-Joli

AU début de l'année nouvelle, le Cercle de Fermières de Saint-Jean-Port-Joli salue respectueusement les âmes dirigeantes de l'œuvre: "Pour la terre et le foyer", toutes les personnes qui s'y dévouent ainsi que chacun des membres des cercles en particulier. A tous et à toutes sont nos vœux bien sincères de: "Bonne et heureuse année!"

Six ans ont passé depuis notre fondation.

Que nous ayons fait rarement apparition à la revue, cela n'a pas empêché nos activités de se maintenir, nous permettant d'avancer toujours dans la voie du progrès. Comme toute organisation, nous avons eu à traverser des épreuves, et d'en être sortis victorieux nous a donné un regain d'enthousiasme pour poursuivre avec plus d'ardeur l'œuvre entreprise.

Nous comptons actuellement 40 membres, qui, ralliés à notre drapeau, travaillent vaillamment à la lueur de notre devise: "Travail et Dévouement".

Depuis janvier 1931, huit assemblées ont été tenues dans l'intérêt commun.

L'achat d'une sertisseuse a constitué le premier déboursé de l'année.

Les 7, 8, 9, et 10 avril ont concouru à remettre en honneur les métiers de nos chères aïeules. Des cours de tissage habilement dirigés par Mlle Desrochers ainsi que Mme Edmond Chamard, institutrices officielles, intéressèrent vivement nos actives fermières. Plusieurs les ont déjà mis en pratique en confectionnant de jolis tweeds, serviettes nids d'abeilles et autres. Nous ne saurions remercier assez ces distinguées conférencières, qui ont contribué à nous faire apprécier davantage le vieux métier de jadis, par l'enseignement des heureuses adaptations modernes auxquelles il se prête.

Nous avons profité du passage de Mademoiselle Desrochers, pour organiser un concours de tapis et de tricots: \$16.00 ont été distribués en prix.

La journée de clôture de ces cours d'un véritable sens pratique, ne manqua pas d'être très bien remplie. A 1 heure 1/2 de l'après-midi, nous avions l'honneur de saluer M. l'abbé Lallemand, professeur à l'École d'agriculture de Ste-Anne, qui comme toujours intéressa vivement son auditoire dans une vivante allocution, où il démontra l'utilité des travaux manuels fabriqués avec nos produits domestiques: "Véritable source d'économie et réelle beauté". Il nous entreteint ensuite, de culture potagère en nous donnant nombre conseils, des plus utiles. Nous profitons de l'occasion pour dire toute la gratitude que nous témoignons à ce digne conférencier, toujours si dévoué à notre Cercle.

Monsieur Maurice Hamel, accepta à son tour de nous donner une démonstration, sur la manière de se servir de notre nouvelle sertisseuse. Il donna ensuite plusieurs bons conseils, sur la mise en conserve, lesquels seront de nature à rendre de précieux services.

Pour terminer agréablement cette série de cours d'enseignement pratique, et vu la saison du sucre d'érable, on organisa en honneur de nos dévoués conférenciers et conférencières, une petite excursion à la cabane à sucre. Là, gaieté et bonne humeur se mêlèrent à l'odeur alléchante de la tige d'érable que chacun dégusta au milieu de joyeuses réparties. Chacun se retira pour la tâche quotidienne, emportant un nouveau bagage de science avec un ardent désir, de faire plus et mieux, "Pour la Terre et le Foyer". 250 arbres d'ornements, gracieux don du Ministère de l'Agriculture, nous ont permis de commencer à préparer, notre concours d'embellissement des abords de la maison, lequel a été remis à une autre année.

7 juin—à nouveau nous sommes gratifiés d'une intéressante conférence par M. l'abbé Lallemand, qui nous entretint des différentes maladies des plantes potagères, des insectes qui s'y attaquent et les moyens de les détruire.

24 juin—"C'est la St-Jean-Baptiste, jour triomphant, radieux!"

Jour triomphant, radieux, il le fut, car tous dans un commun accord se sont donné la main, pour en faire une vraie fête paroissiale et patriotique. La journée commença par la grand'messe, à 9 heures laquelle fut célébrée par notre vénéré curé M. Lachance. Un magnifique sermon de circonstance nous fut donné par M. l'abbé J. Julien Verrault. La chorale des garçonnets, si habilement dirigée par notre dévoué aumônier, exécuta un joli programme de chant.

Après la cérémonie à laquelle assistait la majorité de la paroisse, afin que tout le monde aie l'air de la fête six fillettes circulaient panier sous les bras, pour la vente de tag-day.

A 1 heure de l'après-midi commença sur la place de l'église, la mise en ordre des chars allégoriques, qui se mirent en marche à 2 heures.

La parade s'est déroulée sur un trajet de 7 milles et à duré près de trois heures, disposée dans l'ordre suivant: 1.—En tête M. Gérard Bélanger, M. D. à cheval et en tenue de commandant. 2.—Suivaient, deux porte-drapeaux. 3.—Six cavaliers disposés sur deux lignes. 4.—Le char du conseil de la paroisse. 5.—Celui des dames fermières, portant comme inscription, notre devise particulière: "Travail et dévouement". 6.—La bannière St-Jean-Baptiste. 7.—Le char de la Confédération: Madame Canada et ses neuf provinces. 8.—La sucrerie canadienne. 9.—Le bon vieux temps. 10.—Le bûcheron. 11.—La fileuse. 12.—Le travail au métier. 13.—L'école du rang. 14.—Le Lac Trois-Saumons. 15.—Les batteurs au fléau. 16.—La chorale des garçonnets accompagnés de M. l'Aumônier. 17.—Travaux d'art paysan. 18.—Champlain accompagné de trois sauvages. 19.—La forge. 20.—Le mariage ancien. 21.—Le mariage moderne. 22.—La remorqueuse du garage. 23.—Le labour d'autrefois. 24.—St-Jean-Baptiste. 25.—Une trentaine de bicyclettes joliment décorées. Une longue suite de voitures et d'autos terminaient le défilé.

Le soir, sur le terrain public, discours en plein air, par Messieurs les abbés Beaudoin et Bois, de Ste-Anne de la Pocatière. Courte, mais vibrante allocution par notre dévoué Aumônier, M. l'abbé Plante qui fut le réalisateur et l'organisateur en chef de cette journée mémorable.

Il y eut ensuite à la salle publique, une petite séance récréative: 1. Ouverture: "C'est la St-Jean-Baptiste", par le chœur des Provinces; 2. Jeanneton chez l'artiste; saynète comique par Mlles A.-M. et G. Lavoie; 3. Chanson patriotique; 4. Déclamation par, M. G. Bélanger, M. D.; 5. "Il ne faut pas s'inquiéter du lendemain", saynète comique par, Mlles E. Morin, G. Chamard, J. Chouinard et B. Bois; 6. Échos Laurentiens par le chœur des Provinces.—O Canada!

Le feu d'artifice a terminé cette belle journée patriotique. Goûter familial pour les membres du Cercle et quelques invités.

8 juillet.—Nous étions heureuses de saluer, Mlle Champoux, institutrice officielle, venue pour juger un concours destiné à choisir les effets qui devaient figurer à l'exposition de Québec. \$6.00 furent donnés en prix, pour broderies et lainages.

14 juillet.—Nous prenions places, sur le bateau de M. le Capt. Bouillon, Rimouski, pour une excursion à la Malbaie, dans le but de visiter l'exposition, tenue au Manoir Richelieu. Agréable et magnifique voyage si la température nous eût favorisée.

Nous avons pris part à l'exposition provinciale de Québec où nous nous sommes classées 7e. Plusieurs de nos travaux ont été vendus à l'exposition des travaux domestiques de la Malbaie.

27 octobre.—Eût lieu notre euchre annuel. Vu la crise financière dont se ressent la plus grande partie de la population, les revenus ont été beaucoup moindres que les années dernières. La recette étant de: \$93.22. Revenu de la vente de boîtes de lunch: \$10.25. Parmi nos œuvres de charité,

nous comptons un don à l'œuvre de la propagation de la Foi et le secours d'une famille pauvre.

Voilà les activités principales, qui ont marqué le progrès de notre Cercle durant l'année qui vient de s'écouler. Un intéressant programme est tracé pour 1932. Telles les abeilles à la ruche, continuons de butiner vaillamment afin que notre association reste forte et durable, et apporte le bonheur à nos foyers.

BERTHE BOIS, Secrétaire.

A nos Bonne Fermières

Madame Léon Leclerc, secrétaire du Cercle des Fermières de Notre-Dame-du-Lac, nous prie de communiquer à nos lecteurs et lectrices les vœux de bonne année exprimés dans jolis vers que voici.—N. D. L. R.

POUR LE NOUVEL AN

J'entends sonner minuit, encore un an qui tombe
Dans le gouffre béant qu'on nomme éternité;
L'aiguille a fait un tour au grand cadran du monde;
Douze mois révolus, comme une ombre, ont passé

Aux mois qui ne sont plus, envolés comme un rêve,
Ma muse, avec regret, dit un refrain d'adieu;
Elle bénit la main qui sans merci, ni trêve,
Décime en les comptant nos jours et nos cheveux.

Et moi pauvre fermière, en ce jour d'allégresse,
Je chante sur ma lyre et j'implore les cieux:
Accueillez, chers lecteurs, vous à qui je m'adresse,
Mes vœux les plus ardents: soyez, soyez heureux!



Le lait pur est l'aliment complet qu'il faut donner à nos enfants en croissance

Le Suffrage Féminin

La lettre que voici, adressée au Premier Ministre, à la suite du récent débat à la Législature, sur le vote des femmes, intéressera toutes nos lectrices. Comme en France, les canadiennes-françaises ont raison de tenir aux traditions de bon sens, de retenue, de discrétion et d'esprit familial qui a caractérisé l'âme et la culture latine. Voici ce témoignage, qui exprime l'opinion de la presque totalité de nos concitoyennes.

Montréal, 25 janvier 1932.

A l'Honorable L.-A. TASCHEREAU,
Premier-Ministre de la province de Québec,
Aux membres de la Législature,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

Monsieur le Premier Ministre,
Messieurs les Législateurs,

Au nom des mères de famille de cette province qui s'opposent au suffrage féminin, vous me permettrez de vous offrir avec nos remerciements, l'hommage de notre reconnaissance.

Vous avez compris que la famille étant le principe d'origine le fondement de toute société, le sanctuaire de tout enseignement premier religieux et éducationnel, la moindre atteinte qu'on lui porte ne saurait être compensée par tous les services que l'on rêve de rendre à la science et à la politique... Je consens qu'une femme ait des clartés de tout. Le grand poète Molière disait: "Au dehors de ces clartés de tout, qui lui sont nécessaires, et que toutes femmes possèdent maintenant, elles ont aussi et sans l'apprendre, ce qui est plus beau encore à remplir le rôle pour lequel Dieu et la nature les a créées!" C'est un devoir dont nos féministes oublient trop souvent et intentionnellement de parler, comme si elles se rendaient compte qu'entre ce devoir sacré et leurs droits problématiques il est impossible d'hésiter.

Nous espérons que les femmes sincères, de bonne foi, excellentes chrétiennes, et elles sont nombreuses, réfléchiront enfin, avant qu'il soit trop tard! En attendant, nous sommes heureuses du succès obtenu, et nous formons le vœu que longtemps, encore notre Législature respecte sa tradition.

Un merci à tous ceux qui ont par leur vote rejeté cette mesure.

"Je salue sans rancune les vaincus".

Respectueusement vôtre,

Mme E.-S. PROVOST.

4370 Ave des Erables.

Les primes à "La Bonne Fermière"

Quelques membres des Cercles nous ont écrit pour savoir si les primes de 1931 avaient été envoyées aux gagnantes du concours de propagande. En effet, c'est le Cercle des Fermières de Valleyfield, à la Secrétaire duquel nous l'avons envoyé, qui a gagné le gramophone et les disques promis.

N. D. L. R.

L'ART CULINAIRE

SOUPE AU CHOU ET AU FROMAGE

Après avoir épluché et lavé le chou, le mettre dans une casserole avec l'eau nécessaire, 1 ou 2 carottes, $\frac{1}{2}$ navet, une tête d'ail et 1 tranche de lard, haché bien fin, sel, poivre, faire cuire vivement. Quand le chou est bien cuit, le mettre à égoutter, le couper grossièrement. Dans la casserole ranger une couche de pain et du fromage râpé et des choux et ainsi de suite, couche, par couche quand le tout est employé, arroser avec quelques cuillerées d'huile d'olive (4) et mouiller à point avec le bouillon nécessaire. Placer la casserole sur le feu et laisser mijoter de 25 à 50 minutes.

SOUPE AUX POIS VERTS

Détail: 1 lb de pois, ou $2\frac{1}{4}$ tasses, 4 pintes eau froide, 1 oignon, 2 clous girofle, 1 carotte, poivre, sel, 1 branche de céleri, 1 branche de persil, 1 tasse de lait, 2 cuillerées à table de beurre, ou $\frac{1}{4}$ lb de lard gras.

Faire tremper les pois la veille dans un peu d'eau froide, légèrement salée; le lendemain, égoutter les pois et les faire cuire dans une marmite contenant 4 pintes d'eau, les mettre à l'eau froide. Si l'eau est calcaire ajoutez gros comme un pois de cristal de soude. Lorsque la soupe a commencé à bouillir, ajouter les légumes et le lard, et laisser cuire 3 à 4 heures. Au moment de servir, retirer les légumes, et mettre le lait, et le beurre, si l'on n'emploie pas le lard.

SOUPE AU RIZ ET AUX LEGUMES

Couper en petit dés 1 carotte, 1 poireau, 3 branches de céleri, mettre dans une marmite 2 cuillerées de graisse de rôti ou de beurre, le faire fondre, y ajouter les légumes et les chauffer pendant 5 minutes sur le feu en les remuant avec la cuillère de bois, y verser alors 2 pintes d'eau chaude, une pincée de sel, et 4 cuillerées à table de riz bien lavé. Faire bouillir pendant une heure, ajouter poivre et sel, et goûter avant de servir.

SOUPE JULIENNE AU RIZ

Pelez et tranchez en tranches bien minces 1 carotte, 1 poireau, 2 pommes de terre, ajoutez 2 cuillerées à soupe de persil haché, mettez ces légumes dans une marmite, couvrez-les avec 2 pintes d'eau chaude, ajoutez 3 cuillerées à table de riz lavé bien ainsi qu'un quart de livre de lard gras, sel, poivre, et laissez cuire $1\frac{1}{4}$ hr. Ce potage fait avec soin est délicieux et hygiénique.

TRANCHES DE BŒUF BRAISÉES

Détails $3\frac{1}{2}$ lbs de viande pour 6 personnes. Parer la viande, la couper en tranches d'un demi-pouce d'épaisseur environ, les battre pour les attendrir. Dans un petit chaudron en fer, mettre 4 cuillerées à table de beurre, un peu d'oignon émincé; recouvrir le fond du chaudron avec quelques tranches de bœuf, les assaisonner avec sel, poivre et les saupoudrer légèrement de farine; ajouter quelques noisettes de beurre, un peu d'oignon et des tranches de viande et ainsi de suite. Terminer par quelques petits morceaux de beurre, recouvrir le chaudron et faire cuire au four pendant 1 à $1\frac{1}{2}$ heure, arroser de temps en temps avec le jus qui s'est formé et si c'est nécessaire ajouter $\frac{1}{2}$ tasse de bouillon ou de vin blanc.

BOULETTES DE POISSON SALÉ

Détail: 1 tasse de poisson, 2 tasses de pommes de terre, 1 œuf, $\frac{1}{2}$ cuillerée à table beurre, poivre, friture. Laver le poisson à l'eau fraîche, le diviser en petits morceaux, le mesurer, laver, peler et couper les pommes de terre, les mesurer. Faire cuire le poisson et les pommes de terre dans assez d'eau pour couvrir jusqu'à ce que celles-ci soient tendres, égoutter et écraser le tout avec le pilon de bois en purée très fine, ajouter l'œuf battu, le beurre et le poivre, bien mélanger. A l'aide d'une cuillère, en faire tomber de petites boulettes dans la grande friture, les faire dorer, les égoutter et les servir très chaudes; décorer le plat avec du persil.

HUITRES ROTIES A LA POELE

Laver et choisir des huitres, les sécher dans un linge. Prendre chaque huitre, la passer dans une cuillerée à table de beurre fondu, puis dans des miettes de biscuits pilés finement, les rôtir dans la poêle avec 1 cuillerée à table de beurre. Servir sur un plat chaud, décorer avec persil et tranches de citron.

TRUITE FARCIE

Nettoyer la truite, la farcir avec du pain trempé dans du lait chaud, persil, céleri, oignon, huitres, poivre, sel, jaune d'œuf; la coudre, la rouler dans l'œuf battu et le biscuit pilé, la mettre dans la lèche-frite avec quelques noisettes de beurre; cuire 20 minutes.

EPINARDS AUX OEUFS

Laver les épinards à grande eau, les faire cuire jusqu'à ce qu'ils soient tendres dans de l'eau bouillante salée, les retirer, les passer sous la chantepleur d'eau froide, les presser afin de bien faire sortir l'eau; les déposer sur une planche et les hacher finement, mettre dans une poêle 2 cuillerées à table de beurre, y faire revenir les épinards, les saupoudrer de 2 cuillerées à table de farine, ajouter $\frac{1}{2}$ tasse de crème ou 1 tasse de bouillon, laisser mijoter 10 minutes, assaisonner de sel et poivre, les dresser dans un plat et décorer avec des tranches d'œufs cuits durs.

OEUFS MOLLETS

Casser un œuf dans une tasse en porcelaine, placer cette tasse dans une petite casserole d'eau chaude; aussitôt que le blanc commence à prendre, le dégager des bords à l'aide d'une fourchette d'argent. Lorsque le blanc a la consistance d'une gelée, casser le jaune et le mélanger au blanc. Ajouter 1 cuillerée à thé de beurre et un peu de sel. Servir dans la même tasse.

OEUFS A LA VAUDREUIL

Faire une sauce blanche très épaisse; ajouter 2 ou 4 œufs, un à la fois; assaisonner de sel, poivre et muscade (au goût); 3 cuillerées à table de croustons frits au beurre et quelques champignons hachés; beurrer un plat à gratin, y verser la préparation; faire cuire au bain-marie 20 minutes environ, démouler et servir.

L'ART CULINAIRE

OMELETTE AU BLÉ D'INDE

Détail: 2 œufs, 6 cuillerées à table de blé d'inde, 2 cuillerées à table de lait ou eau, 1 cuillerée à table de beurre, sel, poivre, persil.

Casser les œufs dans un bol, les battre fortement, ajouter l'eau ou le lait, le blé d'Inde, sel, poivre, dans une petite poêle mettre blondir le beurre, y verser la pâte et cuire à feu doux. Renverser sur un plat oval en mettant dessus la partie dorée, garnir de branches de persil et servir très chaud.

OEUFS A LA ROSSINI

Couper en julienne un chou frisé, le blanchir, l'égoutter, le faire braiser avec du bon jus, le mettre avec $\frac{3}{4}$ lb de riz cuit; a saisonner de sel, poivre, muscade. Faire un lit sur un plat rond; garnir le dessus d'œufs pochés.

BUNS AUX RAISINS

4 tasses de farine, bien mesurées et tamisées, 2 cuillerées à thé poudre à pâte, 1 pincée de sel, « tasse de saindoux et beurre mélangés, 1 tasse de sucre granulé, $\frac{1}{2}$ tasse de raisins de Corinthe, assez de lait pour mouiller. Verser dans des moules beurrés, four chaud.

Pour votre bibliothèque

L'"HISTOIRE de Mère Saint-Raphaël", ursuline, fondatrice de la première École Ménagère Agricole au Canada, vient d'être écrite par M. Alphonse Désilets, directeur de l'Enseignement agricole-ménager, en cette province. L'honorable M. Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction Publique en a fait ressortir l'importance et le mérite dans une introduction qui ajoute à la valeur historique de l'ouvrage.

Cette œuvre documentaire, d'une tenue littéraire parfaite, illustrée de nombreux portraits et imprimée sur beau papier, est un livre indispensable à votre bibliothèque. Il devrait être donné en prix à vos élèves et serait apprécié dans les familles comme une source de renseignements utiles et précieux. C'est un peu toute l'histoire de l'enseignement ménager dans la province de Québec depuis cinquante ans.

Le volume se vend \$1.00 l'exemplaire, ou \$9.00 la douzaine. Voulez-vous envoyer votre commande à l'auteur: M. Alphonse Désilets, 18 rue Ste-Famille, à Québec, P. Q.

Sommaire :

Pour la terre et le foyer.....	Alphonse Desilets
Une suggestion intéressante.....	Abbé J.-Ulric Couture.
Belle et bonne musique.....	R. Père Gratry.
L'hiver (sonnet).....	Pamphile LeMay.
Les Fermières de Roberval.....	Jeanne Bouchard.
A Saint-Pie de Guire.....	Mme Delphis St-Onge
Au cercle de Waterville.....	A. Veilleux
A Ste-Anne des Monts.....	Marie-Lse Bouchard
A Ste-Rose de Laval.....	Anna Ouimet
A St-Jean-Port-Joli.....	Berthe Bois
Pour le nouvel an.....	Mme Léon Leclerc.
Le suffrage féminin.....	Mme E.-S. Provost
L'enseignement agricole-ménager.....	Alphonse Desilets

L'Hiver

Sans voiles sont nos eaux, et nos cieux sont sans ailes,
Les champs se sont drapés dans leur manteau d'argent
Les étoiles jamais n'ont tant lui. L'indigent
Lève, tout anxieux, ses mains froides vers elles.

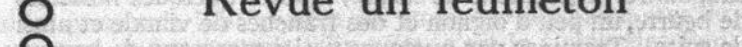
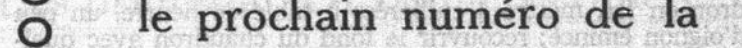
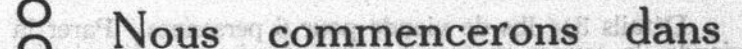
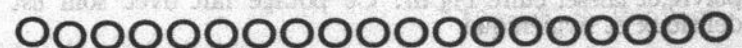
Voici que vos clameurs, ô vents! sont comme celles
Des mers où disparaît le vaisseau diligent!
Voici qu'en tourbillons passent, au ciel changeant,
Des flocons radieux comme des étincelles.

Nul chant ne monte plus des grands bois dentelés,
Tous les logis sont clos, les fleuves sont gelés,
Et dans le jour douteux mille spectres se forment.


L'hiver de notre vie est triste ainsi pourtant.
Sous nos cheveux de neige, hélas! à jamais dorment
Les suaves espoirs que nous caressons tant.

Pamphile LEMAY.

(Les Gouttelettes).



Nous commencerons dans
le prochain numéro de la
Revue un feuilleton
intéressant



L'Enseignement Agricole et Ménager à l'École et dans le Public

I

Le programme du Comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique de cette Province rend obligatoire l'enseignement de l'agriculture et de l'économie domestique dans les écoles primaires et les écoles ménagères et cet enseignement est donné surtout dans les écoles rurales.

Aux écoles mixtes de la campagne on s'applique surtout aux leçons de choses et à la ruralisation des études primaires, pour faire comprendre aux enfants qu'ils doivent s'instruire d'abord dans le sens de la profession paternelle.

Dans les couvents de la campagne des notions agricoles élémentaires, sous forme de leçons de choses, ainsi que quelques principes théoriques sont expliqués aux jeunes filles dès les premières années.

En première et deuxième année on exerce les élèves à observer les choses qui les entourent dans la nature, dans les champs paternels et à l'école; on leur explique les quatre saisons de l'année avec leurs productions naturelles et cultivées. On leur explique aussi la nature physique du sol par les apparences extérieures, les accidentations du terrain, la végétation forestière, etc. Quelques conseils pratiques sur l'hygiène leur sont donnés avec des exemples pris dans la vie aux champs.

En troisième et en quatrième année les élèves étudient les végétaux cultivés, le travail du sol et les systèmes de culture, les animaux de la ferme, les oiseaux de la basse-cour, la conduite des ruchers d'abeilles, et l'entretien des jardins potagers et des vergers à fruits.

En cinquième et sixième année l'enseignement agricole aux écoles de filles et de garçons porte sur la protection des forêts et leur utilisation, l'industrie du sucre d'érable, les arbres d'ornement et les bois de chauffage et de construction. Des notions élémentaires de chimie et de physique du sol, une étude sommaire des plantes, des principes relatifs à l'habitation des hommes et des animaux, enfin des considérations pratiques sur la vie du cultivateur, les habitudes de méthode et d'économie dans son travail, constituent les enseignements d'esprit rural donnés aux élèves qui retourneront à l'agriculture en sortant de l'école primaire. Pour compléter leurs connaissances en agronomie, la majorité des jeunes gens et jeunes filles de nos campagnes peuvent suivre l'enseignement complémentaire donné périodiquement à l'occasion des cours abrégés d'agriculture, et ils peuvent aussi s'instruire dans le sens de leur profession par la lecture assidue de pages agricoles de nos journaux et revues d'agronomie, comme "Le Journal d'Agriculture", "La Terre de Chez Nous", "La Bonne Fermière", "Le Bulletin de la Ferme", etc.

Un certain nombre de fils de cultivateurs poursuivent des études agricoles complètes, en passant quelques années à l'École d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, à l'Institut Agricole d'Oka, au Collège agricole Macdonald, à l'École moyenne d'agriculture de Rimouski ou bien aux Orphelinats agricoles de St-Damien, de Vauvert et d'Huberdeau.

II

En cette Province l'enseignement ménager est mis à la portée de toutes les jeunes filles qui font des études primaires élémentaires et supérieures. L'enseignement ménager est obligatoire dans les écoles et couvents de jeunes filles à partir de la troisième année jusqu'à la fin du cours supérieur. En première et deuxième année les élèves ne reçoivent que des leçons pratiques de couture et de tricot.

Au cours moyen les élèves étudient la tenue de la maison, le blanchissage et le repassage, les travaux à l'aiguille, la coupe et la confection, l'art culinaire et l'horticulture ornementale.

L'économie domestique s'enseigne spécialement aux Ecoles Ménagères Locales qui sont présentement au nombre de cent trente-trois et elles peuvent compléter ces études professionnelles en acquérant le diplôme des sciences ménagères dans l'une ou l'autre des vingt Ecoles Ménagères Générales, Régionales ou Spéciales.

Des cours abrégés de coupe, de couture et d'industries domestiques sont donnés durant toute l'année au public féminin adulte, par des instructrices du Département de l'Instruction Publique et des cours publics d'art culinaire, de filage et de tissage sont donnés par les instructrices du Ministère de l'Agriculture. Ces cours sont gratuits et seuls les cours de coupe et couture aboutissent à un examen final et à des certificats accordés par l'honorable Surintendant de l'Instruction Publique.

Une école des arts paysans fonctionne à Québec, sous le contrôle du Ministère de l'Agriculture, et une école d'industries domestiques existe à Ste-Martine de Châteauguay, sous la direction du Service de l'Enseignement Ménager de l'Instruction Publique.

Enfin les ménagères de cette Province peuvent encore perfectionner leurs connaissances en suivant assidûment les pages qui leur sont consacrées dans les journaux quotidiens et hebdomadaires ainsi que dans "La Bonne Fermière" de Québec et "La Bonne Parole" de Montréal.

ALPHONSE DESILETS.

Machines à coudre SINGER

— fabriquées au Canada
pour les foyers canadiens



ON TROUVE des Machines à Coudre Singer dans toutes les parties du monde. Il y a, dans chaque ville de l'univers, un Magasin de "Service" Singer, et des usines Singer dans plusieurs pays. Il y a une usine Singer au Canada qui est parmi les plus grandes de toutes.

SINGER, en effet, n'est pas seulement le nom d'une machine à coudre. C'est un vaste organisme international, dont la prospérité est étroitement liée à celle des nations qu'il sert.

Il en résulte que Singer ne se borne pas à fabriquer les meilleures machines à coudre que puisse produire une expérience de 80 années, mais aussi qu'elles sont fabriquées au Canada pour nos foyers canadiens. De Thurso aux régions du nord de la province de Québec s'étend un vaste territoire boisé—648,000 arpents! Là, 600 ouvriers canadiens abattent, scient et expédient le bois destiné aux superbes caisses des machines Singer. Chaque année, Singer fabrique, dans sa grande usine de St. Jean, P. Q., des milliers de machines. Tout son matériel est

canadien: fer, acier, combustible, fournitures diverses. Ce travail occupe plus de 1,300 ouvriers canadiens. C'est aussi là qu'elle fabrique les machines destinées à l'exportation— notable contribution à la progression de notre commerce d'outre-mer.

Répartis, d'un littoral du Dominion à l'autre, entre 63 localités sont les magasins où ces machines sont vendues et qui sont constamment au service des familles qui utilisent la Singer. Cet organisme de distribution et d'instruction pratique emploie 1100 Canadiens des deux sexes.

Conclusion:—quand vous achetez une Singer, vous installez chez vous une machine qui, pendant de longues années, fera vraiment "partie de la famille." Et vous avez la satisfaction de savoir que c'est un produit canadien, sous l'égide d'une manufacture canadienne et d'un organisme d'envergure nationale.

SINGER SEWING MACHINE CO.

Magasins Singer dans la Province de Québec

Chicoutimi, 108, rue Racine
Hull, 197, rue Principale
Lévis, 82, Côte du Passage
Montréal, 700, rue Ste-Catherine, Ouest
Québec, 223, rue St-Jean
Rivière du Loup, 325, rue Lafontaine

St-Hyacinthe, 61A, rue St-François
St-Jérôme, 286, rue Labelle
St-Jean, 133, rue Richelieu
Sherbrooke, 63, rue Wellington
Thetford Mines, 345, rue Notre-Dame
Trois-Rivières, 500, rue Des Forges

Verdun, 4717, rue Wellington

Manufacture: St. Jean, P. Q.